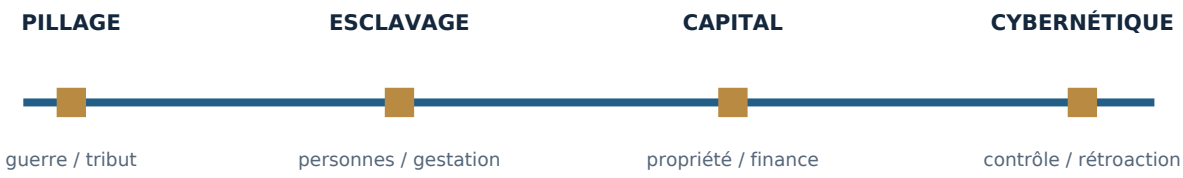
Vers la cyber dictature mondiale ?

Des modes guerriers et esclavagistes au mode de production cybernétique

Étude intégrale réorganisée de la discussion : production, gestation, révoltes, guerres civiles, crises, contrôle, classes dominantes et conflits de transition

H.G.H. et IA



Statut de l’étude. Construction théorique élaborée à partir de la discussion. Les analogies historiques et les hypothèses de transition sont explicitement distinguées des faits documentés. La maturation intégrale du mode cybernétique est une proposition prospective, non un événement déjà constaté.

Version de synthèse et de développement — 11 novembre 2026. Illustrations conceptuelles originales : chronologie, diagrammes, tableaux et schémas de rétroaction.

0. Résumé général et table des matières

La thèse directrice est que les populations productrices construisent matériellement et socialement le monde, tandis que des groupes dominants s’approprient les produits, les capacités humaines et progressivement les structures permettant d’organiser leur circulation. Les révoltes ne sont pas des accidents extérieurs au fonctionnement historique : elles obligent les dominants à résister, concéder, se reconvertir, être remplacés ou écraser la contestation.

Le modèle distingue quatre formes majeures proposées — pillage guerrier, esclavage, capitalisme, cybernétique — sans prétendre qu’elles ont suivi partout une succession linéaire. Toutes peuvent coexister, mais l’une peut devenir organisatrice de l’ensemble. La spécificité hypothétique du stade cybernétique mûr est l’intégration de la gestation, du corps, des habiletés, de l’intelligence et des passions individuelles et collectives dans des structures permanentes de contrôle par rétroaction.

Parties	Contenu
I. Fondations (1–4)	Hypothèses, préhistoire, pillage et appropriation de la gestation, harems
II. Transformations historiques (5–9)	Rome, transitions, révolution de 1789, guerres civiles et leurs issues
III. Mode cybernétique (10–15)	Définition, crises, fractions dominantes, finance, Chine et États-Unis
IV. Contradictions sociales (16–19)	Révoltes de transition, pouvoir et enrichissement, domination des corps, Sade et Epstein
V. Vérification (20–22)	Tableau des preuves, programme de recherche, conclusion et bibliographie

Hypothèse centrale testable : à mesure que les structures de contrôle informationnel organisent la production, la reproduction et l’accès aux richesses, la position dans ces structures peut compter davantage pour la puissance dominante que la propriété patrimoniale préalable.

1. Méthode : producteurs, dominants et formes majeures

1.1. Les producteurs construisent le monde

Avant les classes institutionnelles, des êtres humains coopèrent pour se nourrir, soigner, transmettre, construire, inventer et reproduire les générations. La production doit être entendue largement : biens et services, mais aussi gestes, connaissances, liens sociaux, gestation et soins. Les femmes ne sont jamais une annexe de cette histoire. La gestation et la reproduction sociale sont essentielles dans toutes les sociétés, même lorsque leur organisation et leur appropriation diffèrent.

1.2. Forme majeure, formes mineures

Un mode peut conserver des pratiques héritées : les conquêtes ne disparaissent pas avec l’esclavage ; la servitude et le patriarcat ne disparaissent pas avec le capitalisme ; la propriété privée ne disparaît pas lorsque les algorithmes deviennent centraux. La forme majeure est celle qui organise ou subordonne les autres dans un contexte donné. La démonstration requiert des observations sur la production, les décisions et le surplus, et non de simples analogies.

1.3. Dialectique plutôt que « double tranchant »

La domination dépend des capacités des dominés. En les réunissant, en les formant ou en enregistrant leurs activités, elle peut accroître leur connaissance réciproque et leurs possibilités de révolte. Une crise peut renforcer des institutions et simultanément faire naître des solidarités. Les fractions dominantes, elles aussi, se divisent, fusionnent et se reconvertissent.

Cycle général des rapports de domination



Schéma conceptuel, non représentation d’un mécanisme universel.

2. Premières sociétés : prudence archéologique

La préhistoire ne démontre pas l’existence universelle de classes dominantes permanentes. Les formes de partage, les statuts et les inégalités varient fortement. La domestication et le stockage rendent possibles des accumulations durables, mais n’impliquent pas mécaniquement l’établissement d’une aristocratie guerrière dans chaque village. Dès le IVe millénaire avant notre ère, les grandes institutions d’Uruk recourent à des tablettes comptables pour enregistrer des quantités et des distributions, associant administration et maîtrise des surplus [S1].

Cette histoire rappelle une limite importante : le contrôle informationnel n’est pas né avec les ordinateurs. Les archives, les recensements et les comptabilités sont des antécédents ; ce qui change potentiellement avec la cybernétique moderne est la rapidité, l’extension et la rétroaction

des interventions.

3. Le pillage guerrier, les femmes et la reproduction des combattants

Dans des formations où la guerre et le pillage sont des formes majeures d'appropriation, la puissance d'un groupe dépend des armes, des réseaux de fidélité, de la capacité à obtenir des ressources et de la reproduction des générations. Certaines sociétés ont cherché à contrôler les femmes capturées, les unions, la filiation et la naissance de futurs combattants masculins. Cette orientation n'épuise évidemment pas les activités féminines, qui comprennent aussi production, échange, soins et organisation politique.

3.1. De la capture au contrôle reproductif

La capture des personnes peut remplir simultanément plusieurs fonctions : travail contraint, alliances, échange, prestige et contrôle de la descendance. Pour étudier ce mécanisme, il faut comparer les sources sur la capture, les droits matrimoniaux, les filiations et les statuts de descendants. Il serait erroné d'attribuer un modèle unique de domination à toutes les sociétés de guerre.

3.2. Les guerriers déclassés

L'hypothèse de « domination compensatoire » avance que certains groupes guerriers perdant leur fonction de conquête ou leur prestige peuvent tenter de réaffirmer leur supériorité dans le foyer et sur les personnes dépendantes, notamment les femmes. C'est une hypothèse psychologique et sociale, non une loi établie. La domination patriarcale est aussi présente lors des phases d'expansion guerrière : le déclin n'en est ni une cause unique ni une condition nécessaire.

> Question d'enquête : le déclassement militaire précède-t-il réellement un durcissement mesurable des droits matrimoniaux, de la liberté de circulation des femmes ou du contrôle de la descendance ? Sans série documentaire, le lien reste hypothétique.

4. Le harem : appropriation, reproduction dynastique et pouvoir des femmes

Le harem n'est pas synonyme universel d'une collection sexuelle de captives. Son sens et ses usages varient. Dans le cas du harem impérial ottoman, l'institution articule la maison du souverain, les hiérarchies féminines, la formation des princes, la filiation et la continuité dynastique. Leslie Peirce montre que la politique de reproduction et l'exercice direct du pouvoir par des femmes de haut rang sont indissociables de l'histoire de la souveraineté ottomane [S2].

4.1. L'appropriation de la gestation

La gestation peut être une ressource politique lorsque la descendance décide de la succession. Le contrôle des relations sexuelles et matrimoniales ne se réduit donc pas à une satisfaction individuelle ; il est également institutionnel. Cela n'efface pas la contrainte imposée à des femmes esclavisées et n'autorise pas à considérer toutes les femmes du harem comme dépourvues d'initiative.

4.2. Les femmes actrices de pouvoir

Certaines favorites, épouses et mères de souverains ont acquis un pouvoir politique, diplomatique et patrimonial considérable. Hürrem Sultan et Kösem Sultan rappellent qu'une institution fortement hiérarchisée peut à la fois asservir certaines femmes et ouvrir à d'autres des fonctions de gouvernement. L'histoire du harem est donc dialectique, et non uniquement celle d'une victimisation passive.

4.3. Limite de l'hypothèse du déclassement

Le harem ottoman s'est développé également pendant des siècles de puissance impériale. Son existence ne démontre pas une régression morale des guerriers déclassés. Le mécanisme à tester serait plutôt le transfert des fonctions de prestige et de reproduction politique, de la conquête vers la cour et l'administration.

5. Rome : l'esclavage comme rapport productif et l'idéologie de la décadence

À Rome, l'esclavage fut une institution majeure, juridiquement reconnue, de la production et des rapports sociaux. Les esclaves étaient exploités dans les campagnes, les maisons, les ateliers et diverses fonctions de service et de savoir. La domination sur les corps, y compris les possibilités d'abus sexuels et de contrôle reproductif, appartient alors aux structures légales de propriété, et non à une simple déviance de dirigeants en déclin.

5.1. De la capture à la reproduction interne des esclaves

Le pillage et les conquêtes fournissaient des personnes asservies, mais les enfants nés de femmes esclavisées jouaient également un rôle dans le renouvellement de cette population. Les vernae étaient des esclaves nés au sein de la maisonnée. Leur naissance liait directement le statut juridique de la mère à la reproduction du patrimoine humain du maître. L'historien Beryl Rawson montre cependant la diversité de leurs parcours familiaux et de leurs possibilités d'affranchissement [S14].

Le témoignage le plus direct est celui de Columelle, De re rustica, I, 8, 19 : ce propriétaire explique avoir accordé à certaines femmes esclavisées une exemption de travail après trois enfants, et parfois la liberté lorsqu'elles en avaient davantage. L'objectif annoncé est de faire croître son patrimoine. La gestation est ainsi explicitement intégrée à la gestion économique du domaine [S13]. Ce texte prouve une incitation documentée, non une politique uniforme dans tous les domaines romains.

5.2. Des femmes spécialisées dans les soins et l'élevage des enfants

La nutrix, souvent une femme de condition servile ou affranchie, pouvait allaiter et élever des enfants ; des educatores ou paedagogi participaient à leur encadrement. Ces fonctions de reproduction et de soin pouvaient être réparties entre des personnes distinctes de la mère biologique. Les épitaphes et les travaux sur les éducateurs romains attestent ce travail spécialisé [S15]. Leur emploi concernait des familles et maisons de statuts divers ; il ne faut pas en déduire un système standardisé de « maternités pour esclaves » dans toutes les exploitations rurales.

5.3. Les paedagogia : formation organisée des jeunes esclaves

Des paedagogia constituaient des lieux de formation de jeunes esclaves, particulièrement dans la familia Caesaris impériale. Une étude épigraphique recense de nombreux enseignants de statut servile et signale deux écoles de ce type identifiées archéologiquement à Rome [S16]. Leurs enseignements pouvaient contribuer à préparer des fonctions de service, d'écriture, de gestion ou d'autres tâches spécialisées. Des formations ont aussi existé dans de grandes maisons privées [S17], mais leur extension aux grands domaines agricoles demeure beaucoup moins documentée.

5.4. Une chaîne de reproduction sociale, mais non une usine unique

Étape	Pratique documentée	Limite
Gestation	Femmes esclavisées ; naissance d'enfants de statut servile.	Aucune preuve de centres universels de reproduction.
Incitation à enfanter	Exemptions et affranchissements évoqués par Columelle.	Témoignage prescriptif et personnel.
Nourrissage et soins	Nutrices et autres personnes chargées d'élever des enfants.	Organisations variables selon les maisonnées.
Apprentissage	Paedagogia et enseignants d'esclaves, surtout impériaux.	Ne pas projeter le modèle impérial sur tout latifundium.
Travail spécialisé	Affectation à différentes tâches selon capacités et besoins.	Parcours variables ; sources lacunaires.

Résultat pour le modèle : Rome articulait déjà gestation, soins, éducation, travail et appropriation dans l'ordre esclavagiste. Leur articulation ne prouve ni une « fabrique » universelle d'enfants esclaves, ni une cybernétique au sens moderne. La différence proposée pour le mode cybernétique mûr porte sur la généralisation et la rétroaction informationnelle automatisée.

5.5. La République, ses élites et ses guerres civiles

Salluste et d'autres auteurs associent les conflits internes de la République à la corruption, au luxe et à la compétition des grandes fortunes après les conquêtes méditerranéennes. Il s'agit aussi de récits moraux rédigés par des acteurs situés. Ils fournissent des représentations antiques du déclin, non une preuve causale que la dépravation sexuelle aurait provoqué la fin d'un mode de production.

5.6. Les deux crises à ne pas confondre

La fin de la République au Ier siècle avant notre ère produit une recomposition impériale du pouvoir. La disparition de l'autorité impériale en Occident au Ve siècle est un autre phénomène, lié à des transformations militaires, fiscales et territoriales. Certaines élites foncières se reconvertissent dans les institutions des royaumes successeurs et de l'Église ; d'autres perdent leur position. L'Empire d'Orient perdure longtemps après 476.

5.7. Le cas Spartacus

La révolte servile de 73–71 avant notre ère illustre la contradiction entre une production fondée sur la coercition et l’autonomie des personnes asservies. Son écrasement militaire montre que la répression peut maintenir un système sans créer nécessairement une boucle sophistiquée de rétroaction.

6. 1789 : privilèges de l’ordre ancien, égalité juridique et transformation

L’égalité de 1789 intervient dans cette étude comme analogie des principes nouveaux qui affrontent les privilèges hérités, non comme preuve que la monnaie numérique serait égalitaire. La Révolution française conteste les droits seigneuriaux et les privilèges statutaires ; la suppression définitive sans indemnisation de nombreux droits féodaux intervient en 1793. L’égalité proclamée devant la loi coexiste avec la protection de la propriété et de nouvelles inégalités économiques.

La comparaison proposée est structurelle : une fraction liée à un ordre ancien conserve ses privilèges alors que de nouvelles fonctions de pouvoir se développent. Les industriels enrichis peuvent rechercher titres, reconnaissance et accès au prestige ; à l’inverse, dans la transition cybernétique hypothétique, l’accès à une fonction de contrôle pourrait devenir une voie prioritaire vers l’enrichissement.

7. Les révoltes produisent des transformations, sans les garantir

À Deir el-Médineh, sous Ramsès III, des ouvriers des tombes royales suspendent le travail pour réclamer des rations. À Saint-Domingue, les insurrections des personnes esclavisées deviennent une force historique conduisant à l’indépendance haïtienne en 1804. Les mouvements ouvriers des XIXe et XXe siècles obtiennent des avancées à travers grèves, négociations et affrontements. À chaque fois, les producteurs disposent d’un pouvoir parce que la reproduction sociale dépend de leur activité.

Mais une révolte peut être écrasée, intégrée à des réformes limitées, conduire à une nouvelle domination ou participer à une émancipation durable. Le modèle ne doit ni idéaliser toutes les insurrections ni réduire leurs résultats à la stratégie des classes dominantes.

8. Guerres civiles : reconversion, substitution, écrasement

Cas	Mécanisme dominant proposé	Nuance indispensable
États-Unis, 1861–1865	Abolition de l'esclavage et reconversion de fractions anciennes	Participation décisive des esclaves et soldats noirs ; droits conquis puis contrariés.
Allemagne, après 1945	Reconversion partielle d'élites dans la partie occidentale	Rupture politique majeure avec le nazisme ; trajectoire différente à l'Est.
Russie, 1917–1922	Substitution de l'élite dirigeante et centralisation	La révolution mobilise les dominés ; l'appareil nouveau entre en conflit avec certains d'entre eux.
Chine, 1927–1949	Substitution et reconstruction d'un parti-État	La réforme agraire mobilise les paysans tout en développant des capacités de classement.
Espagne, 1936–1939	Écrasement des expériences révolutionnaires	Collectivisations diverses ; conflits réels entre antifascistes ; victoire franquiste.

8.1. États-Unis : la libération et le maintien de puissances économiques

Les esclaves fugitifs, les abolitionnistes et les soldats noirs jouent un rôle actif dans la transformation de la guerre de Sécession en conflit d'émancipation ; les Archives nationales américaines documentent ces engagements [S3]. La victoire de l'Union abolit la propriété légale des personnes. Les anciens propriétaires ne disparaissent pourtant pas tous économiquement ; de nouvelles dépendances et ségrégations entravent les conquêtes.

8.2. Russie et Chine : la substitution ne supprime pas la séparation du pouvoir

Les révolutions s'appuient sur des mobilisations ouvrières, paysannes et militaires, puis les nouvelles autorités concentrent les décisions. Dans la Russie de la guerre civile, les réquisitions et la résistance paysanne contribuent à l'adoption de la NEP. Dans la Chine révolutionnaire, la classification sociale et les équipes de travail jouent des rôles importants. Il faut distinguer l'émergence d'une élite administrative de la preuve théorique qu'elle constitue une nouvelle classe dominante au sens économique.

8.3. Espagne : pourquoi ce cas annonce une contradiction future

En 1936, des ouvriers et paysans prennent en charge des usines, ateliers ou terres, avec des degrés variables de volontariat. Ils ne demandent pas seulement une meilleure répartition du revenu : certains cherchent à supprimer la séparation entre les producteurs et les décideurs. La contre-révolution franquiste écrase ces expériences. C'est la proximité conceptuelle avec un conflit futur sur les robots, l'IA et les infrastructures de décision, non une prédiction militaire.

9. Fractions dominantes, alliances et oppositions apparentes

Les dominants ne forment pas un bloc uniforme. Des fractions économiques, politiques, militaires, religieuses, informationnelles et réformatrices peuvent défendre des programmes distincts. Certaines se présentent comme révolutionnaires tout en préservant les rapports fondamentaux de propriété ou de pouvoir. Mais une critique de leur résultat politique ne prouve pas qu'une organisation fut créée comme fausse opposition.

9.1. Trois mécanismes différents

Mécanisme	Critère de preuve
Alliance explicite	Accord, décision ou coordination documentée entre organisations.
Convergence fonctionnelle	Actions distinctes sauvegardant des rapports communs ; coordination non présumée.
Opposition fabriquée / infiltration	Documents, témoignages corroborés et chaîne d'action permettant d'établir l'intention.

L'accord Ebert–Groener de novembre 1918 montre une alliance documentée entre le gouvernement social-démocrate et une partie du commandement militaire face au risque de révolution radicale [S4]. L'Espagne de 1937, le Chili de 1973, l'Égypte de 2013 ou l'Afrique du Sud de 1994 offrent d'autres formes de coalition, de négociation et de continuité, qui ne doivent pas être amalgamées.

Quatre issues de la crise des dominants



Les dernières étapes sont des issues alternatives ou combinables, non une séquence obligatoire.

10. Définir le mode de production cybernétique

La cybernétique désigne ici une logique d’organisation par information, intervention et rétroaction. Elle n’est pas synonyme de surveillance ni d’informatique. Un registre comptable peut enregistrer ; un système cybernétique observe des résultats et modifie ses interventions. La reproduction du pouvoir peut s’en trouver renforcée, mais les résistances et erreurs peuvent aussi croître.

10.1. Cinq dimensions de l’exploitation intégrée

Dimension	Technologies / instruments possibles	Enjeu de domination
Gestation et reproduction	Biotechnologies, suivi médical, données reproductives	Autonomie corporelle, filiation, accès aux soins, appropriation des informations.
Corps et force	Robotique, capteurs, automatisation, exosquelettes	Organisation, remplacement et suivi des activités physiques.
Habiletés	Robots apprenants, automatisation des métiers	Capture et reproduction des savoir-faire.
Intelligence	IA, systèmes de décision et agents	Appropriation et orientation des activités cognitives.
Passions individuelles et collectives	Plateformes, profilage, influence, analyse de réseaux	Attention, désirs, peurs, colères, solidarités et revendications.

10.2. Émergence, développement, maturité

Le mode cybernétique n’est pas encore mûr en 2026 selon le modèle élaboré. Des secteurs sont déjà numérisés et parfois fortement automatisés, mais la gestation, les corps, les savoir-faire et l’intelligence ne sont pas totalement intégrés à une architecture de contrôle générale. La maturité serait atteinte lorsque cette intégration deviendrait systémique et organisatrice de la forme majeure d’exploitation. Cette définition n’implique pas une maîtrise parfaite des individus.

Maturation proposée du mode cybernétique

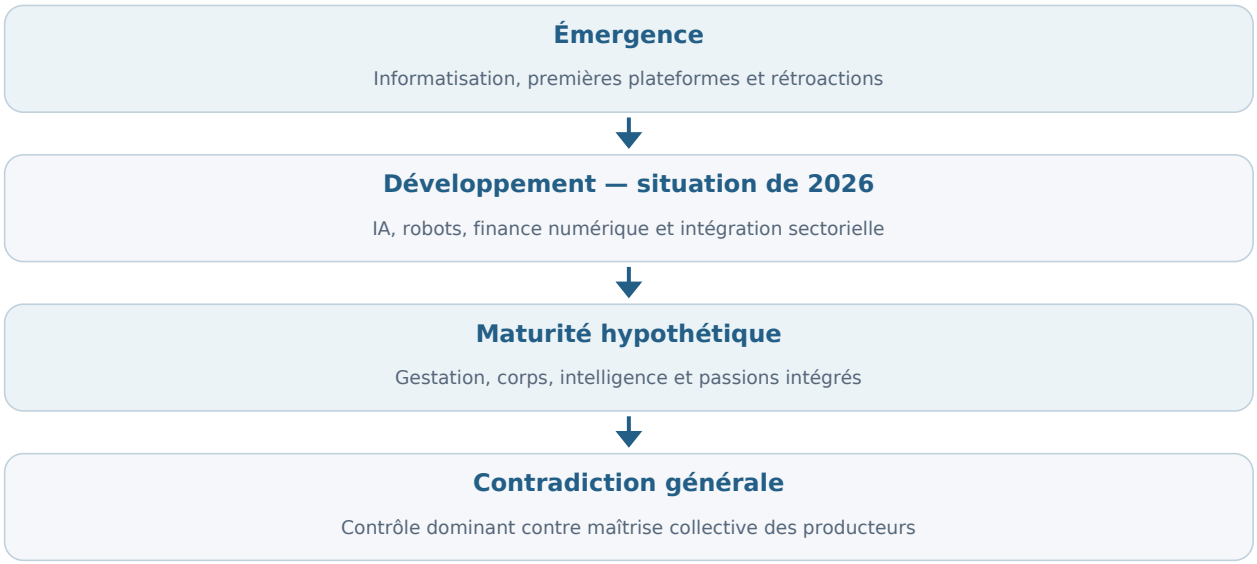


Schéma conceptuel, non représentation d’un mécanisme universel.

11. Les crises : moteur d’accumulation et de contradiction

La crise peut provenir d’une catastrophe indépendante, des contradictions structurelles, d’une aggravation délibérée ou d’une provocation intentionnelle. Ces catégories sont essentielles : un bénéficiaire n’est pas nécessairement le responsable de l’événement. De plus, les dispositifs sanitaires ou de secours peuvent protéger réellement les populations ; il ne faut pas attribuer par défaut un objectif de contrôle répressif à toute réponse d’urgence.

SECTION 11 — VERSION FORTEMENT DÉVELOPPÉE

Crises, catastrophes et accumulation historique des structures de contrôle

Terrorisme · contrôle aéroportuaire · COVID-19 · accords OMS · climat · catastrophes · guerres · résistances

> **Thèse examinée : durant la transition industriel–cybernétique, une crise peut accélérer la maturation du nouveau mode lorsque les informations, les institutions et les techniques déployées en réponse sont conservées et étendues à d'autres domaines.**

La crise peut être subie, issue de contradictions sociales, opportunément exploitée, délibérément aggravée ou intentionnellement provoquée. Ces cinq cas ne sont pas interchangeables. La preuve d'un bénéfice politique ne constitue jamais, à elle seule, la preuve que le bénéficiaire a provoqué l'événement.

Nous examinons le contrôle au sens large : **capacité d'observer, de classer, d'autoriser, d'interdire, d'allouer des ressources et de modifier les interventions**. Les dispositifs peuvent servir réellement la protection des personnes tout en augmentant la capacité durable de coordination d'une institution. Il faut analyser ces deux effets et non choisir l'un à l'avance.

Question à résoudre

Comment une succession d'événements — détournements d'avion, attentats, épidémies, catastrophes, conflits, crises écologiques — peut-elle transformer des réponses ponctuelles en infrastructures permanentes de gouvernement ? Et dans quelles conditions ces infrastructures deviennent-elles des instruments de domination plutôt que de protection ?

Événement et contradiction sociale → perception d'un risque
Mobilisation des institutions → moyens exceptionnels, procédures et données
Retour d'expérience → audit, mesure, critique, adaptation
Persistance ou démantèlement → nouvelle configuration de contrôle
Effets sur les dominés → sécurité, dépendance, résistance ou révolte

La section 17 définit un autre seuil : dans l'hypothèse de maturité « close » du mode cybernétique, la rétroaction historique qui permet d'étendre l'exploitation à une capacité humaine encore extérieure serait épuisée. Les rétroactions techniques et administratives pourraient néanmoins continuer. Il n'y a donc pas contradiction entre cette section sur la transition et la section 17 sur la clôture.

11.1. Le mécanisme : comment une crise devient une capacité durable

Cinq opérations à distinguer

Détection

Un événement révèle une vulnérabilité et rend visibles des comportements, des lieux, des réseaux ou des dépendances auparavant peu connus.

Institutionnalisation

Des autorités créent une règle, une base de données, un service, une norme, un équipement ou un budget.

Standardisation

La réponse est transformée en procédure reproductible : formation des agents, audits, indicateurs, certification, communication interadministrative.

Rétroaction

Des résultats sont mesurés et comparés ; les autorités corrigent un dispositif, l'étendent, l'allègent ou l'abandonnent.

Transmission

Les infrastructures et savoir-faire qui survivent deviennent disponibles pour une crise future, parfois dans un autre domaine.

> **Accumulation n'est pas croissance mécanique de chaque interdiction : elle désigne la conservation et la réutilisation de compétences, d'équipements, de normes ou de possibilités d'intervention.**

Les quatre degrés qui évitent les conclusions abusives

Niveau	Question empirique	Ce qu'il ne prouve pas
Capacité	Une institution possède-t-elle la technique, la compétence ou l'autorisation ?	Qu'elle l'utilise effectivement.
Usage	Les outils sont-ils déployés et contre qui ?	Qu'ils atteignent leur objectif.
Efficacité	Le résultat recherché est-il obtenu et à quel coût ?	Que ce résultat soit légitime.
Légitimité	Les droits, la proportionnalité et le contrôle démocratique sont-ils respectés ?	Que la technique soit inutile en toute circonstance.

Deux voies opposées de rétroaction

Rétroaction dominante : des informations accumulées peuvent renforcer la surveillance, l'orientation des ressources ou la coercition. **Rétroaction des dominés :** l'expérience des crises peut développer une expertise pratique, des solidarités, des recours et de nouvelles revendications. Une mesure peut renforcer une institution et en même temps accroître la défiance envers elle.

11.2. Les aéroports : chronologie longue d’une accumulation vérifiable

L’aviation est un excellent terrain d’observation : les crises sont datées, les infrastructures sont visibles, les règles sont publiées et les passagers rencontrent directement les contrôles. L’histoire de la sûreté n’est pourtant ni universelle ni linéaire ; les calendriers varient entre États.

Période	Menace ou événement	Nouvelle organisation du contrôle
1900–1950	Vol commercial encore limité ; sûreté centrée sur le vol.	Embarquement plus ouvert, sans inspection systématique moderne de tous les passagers.
Années 1960	Vague de détournements d’avions.	Développement du profilage de sûreté et des détecteurs de métaux ; initiatives encore inégales.
1968–1972	Internationalisation des détournements.	Coopération internationale et normalisation en préparation ; multiplication de programmes de filtrage.
5 janvier 1973	Réponse américaine aux détournements.	Inspection obligatoire des passagers et des bagages cabine sur les vols commerciaux concernés.
22 mars 1974	Programme international de sûreté.	Adoption de l’annexe 17 de l’OACI : normes et pratiques recommandées.
1980–1990	Menaces d’explosifs et attaques contre l’aviation.	Renforcement des contrôles des bagages, accès réservés et fret.
11 sept. 2001	Quatre avions détournés lors d’attentats.	Réforme structurelle de la sûreté et renforcement du contrôle fédéral aux États-Unis.
Nov. 2001–2002	Loi américaine Aviation and Transportation Security Act.	Création de la TSA ; transfert de responsabilités ; inspections des bagages enregistrés.
2006	Projet d’explosifs liquides ; menaces dans les chaussures.	Restrictions sur les liquides ; retrait des chaussures systématisé aux États-Unis.
2010–2020	Modernisation des moyens et des bases.	Scanners, systèmes de détection, dossiers passagers, authentification électronique et biométrie selon les lieux.
Années 2020	Modernisation des procédures.	Déploiement de vérifications automatisées et de dispositifs biométriques selon les aéroports.

Sources : [S1] OACI, histoire de l’annexe 17 ; [S2] TSA, chronologie ; [S3] histoire comparative des contrôles.

11.3. Ce que révèle concrètement l’aéroport

Du filtrage ponctuel à un système de décision

Dans la première phase, il s’agit essentiellement de rechercher des objets interdits. Progressivement, la sûreté peut associer l’identification du voyageur, la vérification des autorisations, la comparaison à des règles de risque, le passage dans des zones de contrôle, l’inspection du bagage, l’analyse d’anomalies et la décision finale d’embarquement. La plupart de ces fonctions possèdent une finalité explicite de protection ; leur intégration crée néanmoins des capacités de contrôle de circulation.

Identité et réservation → règles d’accès
Passager et bagages → dispositifs de détection
Anomalie → examen supplémentaire et décision
Rapports d’incident → révision des matériels et procédures

La frontière est devenue une succession de décisions

Dans de nombreux aéroports contemporains, le contrôle n’est plus seulement exercé à un guichet. Il est réparti entre réservation, documentation, filtrage, identification, gestion des zones, données de voyage et systèmes informatiques. Cette dispersion technique rend possible une gouvernance par flux : autoriser une trajectoire, l’interrompre ou imposer une vérification supplémentaire.

L’exemple décisif de 2025 : supprimer une contrainte ne détruit pas l’infrastructure

Les procédures de contrôle aéroportuaire ont évolué au fil des risques et des innovations. Les points d’inspection, les règles d’identification et les équipements constituent une infrastructure durable, dont les modalités peuvent être adaptées. [S2–S3]

Trois tests falsifiables

- Comparer les budgets, équipements, effectifs et prérogatives avant et après chaque grande crise.
- Identifier les procédures supprimées, les données effacées et les droits effectivement restaurés.
- Mesurer les bénéfices en sûreté et les coûts en temps, erreurs, discriminations et atteintes à la vie privée.

> **La chronologie confirme que des crises peuvent laisser un patrimoine durable de capacités institutionnelles. Elle ne prouve pas que les attentats furent créés pour obtenir ces contrôles.**

11.4. Terrorisme : la crise transforme le droit, les institutions et l’information

Une chaîne de ruptures, et pas seulement une succession de fouilles

Les détournements des années 1960–1970 entraînent une normalisation internationale de la sûreté aérienne ; l’annexe 17 de l’OACI de mars 1974 fournit un cadre durable. Les attaques du 11 septembre 2001 produisent une seconde réorganisation profonde : la TSA américaine, créée par la loi de novembre 2001, fédéralise une part essentielle de la sûreté et généralise de nouvelles pratiques. [S1–S2]

Le phénomène déborde les aéroports : coopération des services, listes, vérification de l’identité, renseignement financier et mesures de police sont articulés dans des régimes nationaux distincts. Les décisions et leur portée doivent être étudiées par texte et non imputées à un « pouvoir mondial » unifié.

Une accumulation de capacités souvent contestée

L’extension des pouvoirs après une attaque peut être durable, mais plusieurs dispositions antiterroristes ont été contestées, amendées ou ont expiré. La surveillance est soumise à des décisions judiciaires, des audits, des débats parlementaires et à des contestations publiques qui contribuent eux aussi à la rétroaction institutionnelle.

Ce qui rend le terrorisme analytique pour la transition

Épisode	Transformation	Problème à vérifier
Détournements 1960–70	Inspection universelle et normes de sûreté.	Diffusion des procédures à d’autres déplacements.
11 septembre 2001	Administration permanente, règles d’identification et sûreté renforcée.	Effets sur les libertés, efficacité et dispositifs maintenus.
Menaces d’explosifs 2001–06	Contrôle des bagages et des personnes. Développement d’équipements spécialisés.	

Les crises terroristes montrent surtout une capacité de l’État à convertir des informations issues d’une attaque en règles permanentes, avec des effets de sûreté réels et des coûts potentiels pour les droits.

11.5. COVID-19 : une expérience de coordination à grande échelle

La pandémie a touché simultanément la santé, les transports, le travail, l'école, la famille, les soins et les approvisionnements. Elle est donc particulièrement révélatrice de la capacité des institutions à organiser plusieurs dimensions de la vie sociale à partir d'informations de risque.

Les instruments réellement déployés

• **Signalement épidémiologique :** déclaration des cas, hospitalisations, décès, disponibilité de soins et échanges d'informations.

• **Circulation :** contrôles aux frontières, règles d'entrée, tests et certificats sanitaires selon les États et les périodes.

• **Contacts :** enquêtes sanitaires et applications de notification, reposant selon les pays sur des architectures plus ou moins centralisées.

• **Organisation de la production :** télétravail, continuité des infrastructures essentielles, aides économiques, modification des chaînes logistiques.

• **Vie familiale et reproduction sociale :** transfert d'activités de soin et d'éducation vers les ménages, touchant particulièrement les femmes.

Un laboratoire de la différence entre protection et contrôle

La collecte d'informations sanitaires pouvait aider à limiter les contaminations, identifier des foyers épidémiques et organiser les soins. Elle pouvait aussi créer des risques de surveillance excessive, de dépendance aux certificats ou de réutilisation des données. Ces effets doivent être distingués et mesurés. L'OMS recommandait une limitation des données au strict nécessaire et insistait sur la confidentialité des applications de traçage. [S5]

Démantèlement d'un dispositif, transmission d'une architecture

Le règlement du certificat COVID numérique européen a expiré le **30 juin 2023**. Mais à partir du 1er juillet 2023, l'OMS a repris des éléments du système européen de certification pour constituer la première brique du Global Digital Health Certification Network. C'est l'exemple précis d'une infrastructure mise en place en période de crise qui peut connaître une nouvelle fonction ultérieure. [S6]

> **La « persistance » n'implique pas le maintien des mêmes restrictions : un certificat cesse d'être requis tandis que des standards de vérification restent techniquement disponibles.**

11.6. Les accords de l’OMS : normes effectives et pouvoirs réels

Le Règlement sanitaire international, amendements de 2024

Les amendements au RSI ont été adoptés en juin 2024 et sont entrés en vigueur le **19 septembre 2025** pour la grande majorité des États parties concernés. Ils créent notamment une catégorie d’alerte d’« urgence pandémique » et prévoient des autorités nationales chargées de coordonner l’application du RSI. L’OMS indique que onze États parties avaient rejeté ces amendements à l’entrée en vigueur, et que la situation juridique dépend des notifications propres aux États. [S7]

Il existe donc des obligations et des capacités institutionnelles effectives : échanges d’informations, notification, coordination et préparation. En revanche, le RSI n’autorise pas l’OMS à imposer directement des confinements aux populations nationales. Les décisions de santé publique restent régies par les autorités compétentes des États. [S7–S8]

Accord de l’OMS sur les pandémies, adopté en mai 2025

L’Assemblée mondiale de la Santé a adopté l’accord sur les pandémies le **20 mai 2025**. La négociation de l’annexe sur l’accès aux agents pathogènes et le partage des avantages (PABS) s’est poursuivie en 2026. Au 11 novembre 2026, la neuvième session de négociation (2–13 novembre) est en cours ; il n’est donc pas correct de présenter l’ensemble du dispositif conventionnel comme pleinement finalisé ou appliqué. [S9–S10]

L’accord fait progresser un cadre de coopération internationale. Il ne constitue pas une autorisation de donner des ordres directs aux gouvernements en matière de confinement ou de vaccination. Il faut distinguer : **adoption d’un texte, entrée en vigueur, ratification, mise en œuvre et pouvoirs d’exécution**. [S9–S10]

Instrument	Effet institutionnel	Limite
RSI amendé (2024/2025)	Catégorie d’urgence, autorités nationales, coopération et obligations internationales.	Pas de pouvoir direct de confinement par l’OMS.
Accord pandémies (2025)	Architecture de coopération et projet de partage PABS.	Annexe encore négociée au 11/11/2026 ; étapes juridiques restantes.
Réseau de certification (2023)	Transmission d’une capacité de vérification sanitaire numérique.	Ne signifie pas maintien des passes COVID nationaux.

11.7. Les données et l’OMS : l’enjeu réel de la gouvernance cybernétique

La puissance d’une organisation internationale ne se mesure pas uniquement à sa capacité d’imposer une sanction. Elle peut structurer des catégories, des rapports, des protocoles, des échanges de données et des anticipations communes. Une organisation qui recommande, coordonne ou standardise peut avoir une influence réelle sans disposer d’une police exécutive mondiale.

Quatre dimensions de l’intégration

Normative

Accords et règlements définissant les catégories d’alerte, les responsabilités et les procédures.

Informationnelle

Canaux de notification, déclarations, données épidémiologiques et échanges entre autorités.

Technique

Standards de certification, interopérabilité, systèmes de suivi, infrastructures nationales.

Politique

Capacité des États à transformer ces normes en lois, budgets et procédures internes.

Une distinction concrète qui évite deux erreurs

Erreur A : prétendre que l’OMS gouverne directement les populations comme un État mondial. **Erreur B :** conclure, parce que l’OMS ne peut pas imposer directement un confinement, qu’aucune nouvelle capacité internationale de coordination ne s’est créée. Les textes permettent de rejeter les deux simplifications.

La question empirique devient : quelles données doivent être notifiées, par quelles autorités, avec quelles garanties, et quelles transformations institutionnelles ont réellement été introduites dans chaque État ?

Le point dialectique : confiance et résistance

La coordination exige des informations fiables et une coopération sociale. Si les dispositifs sont perçus comme arbitraires, opaques ou disproportionnés, ils peuvent susciter de la défiance et réduire leur efficacité sanitaire. Protection, contrôle et légitimité sont donc interdépendants, mais non équivalents.

> **Ce n’est pas la thèse d’une OMS omnipotente : c’est l’étude de la façon dont une crise peut produire une infrastructure internationale durable de standards et de rétroactions, articulée aux pouvoirs nationaux.**

11.8. Climat : une rétroaction à horizon long

Les politiques climatiques présentent une temporalité différente de la sûreté antiterroriste. La crise n’est pas seulement un choc ponctuel ; elle correspond à des risques chroniques, des événements extrêmes et des séries de données sur des décennies.

Le mécanisme de l’Accord de Paris

Le cadre de transparence renforcé de l’Accord de Paris prévoit des rapports de transparence biennaux (BTR) contenant des inventaires d’émissions, des informations sur les politiques et le suivi des contributions nationales. Le premier rapport devait en principe être remis au **31 décembre 2024** ; le deuxième est attendu au **31 décembre 2026**, avec des flexibilités pour certains pays. Les rapports font l’objet d’un examen technique et d’une considération multilatérale. [S11]

Mesurer les émissions et les politiques → rapport national
Expertise technique et comparaison → appréciation des écarts
Révision des engagements et des instruments → nouveau cycle

Des contrôles sur les organisations, pas nécessairement sur les personnes

Le suivi climatique peut transformer les obligations des entreprises, l’évaluation des projets, la mesure des émissions, les conditions d’investissement et les normes techniques. Il n’équivaut pas, par nature, à un contrôle policier des individus. Il serait nécessaire de montrer quels pouvoirs concrets sont créés et quels groupes en tirent un avantage.

Les catastrophes : système Sendai 2015–2030

Le cadre de Sendai prévoit sept objectifs mondiaux et **38 indicateurs** permettant aux États de rapporter les décès, dommages, perturbations d’infrastructure et efforts de prévention. C’est un exemple visible d’accumulation informationnelle destinée d’abord à réduire le risque de catastrophe. [S12]

> **L’analyse doit distinguer le suivi légitime d’un risque collectif de la concentration éventuelle de ressources ou de pouvoirs sous couvert de réponse à ce risque.**

11.9. Guerre, catastrophe et reconstruction : trois fonctions possibles

La guerre : urgence, mobilisation et administration durable

Les guerres peuvent conduire à des systèmes de rationnement, de planification, d'identification, de propagande, de renseignement et de contrôle des ressources. Certaines de ces capacités disparaissent à la paix ; d'autres survivent dans les administrations, les technologies ou les industries. L'accumulation est donc sélective, non automatique.

Les catastrophes naturelles : la reconstruction redistribue des pouvoirs

Une inondation ou un ouragan peut rendre indispensables les décisions d'urgence : logement, secours, financement, assurances, reconstruction, localisation des populations. Le résultat peut être protecteur ; il peut aussi favoriser des acteurs mieux dotés qui captent marchés, terrains ou infrastructures. Il faut mesurer les bénéficiaires réels et distinguer la catastrophe de ses usages politiques et économiques.

Une crise intentionnellement provoquée : une catégorie exigeante

Le modèle doit conserver la possibilité de crises délibérément provoquées, mais l'analyse de tels cas exige des archives, des témoignages concordants, des décisions ou d'autres preuves positives de l'intention. L'existence d'un programme de contrôle après un attentat ne démontre pas que l'attentat fut organisé par ses bénéficiaires.

Origine de l'événement	Question de preuve	Usage possible
Subi	L'événement survient indépendamment des stratégies observées.	Secours, adaptation, reconstruction.
Structurel	Le risque résulte de contradictions sociales ou d'un système vulnérable.	Réforme, arbitrage, réorganisation.
Exploité	Un acteur utilise la crise après son déclenchement.	Concentration, mesures durables ou concessions.
Aggravé	Des décisions augmentent sciemment certains dommages.	Déplacement des coûts, pression, restructuration.
Provoqué	L'intention et la causalité sont établies par des preuves indépendantes.	Justification ou préparation d'une intervention.

Cette grille n'est pas une hiérarchie de gravité morale ; elle sert à éviter de déduire une intention de la seule succession temporelle des faits.

11.10. Crises et passions collectives : l’information des dominés

La crise intensifie la peur, la colère, la solidarité, les demandes de protection et les revendications. Ces réactions constituent des faits sociaux à part entière ; elles ne sont pas seulement des données disponibles pour les gouvernants.

Passion ou réaction	Effet sur le pouvoir	Effet sur les dominés
Peur	Acceptation possible de mesures d’urgence.	Demande de protection ou contestation des garanties.
Colère	Perte de légitimité, répression ou concessions.	Mobilisation, grèves, protestation.
Solidarité	Coordination des secours et effort collectif.	Entraide et organisations autonomes.
Défiance	Besoin accru de justification et de contrôle de l’information.	Recours, refus, contre-enquêtes, parfois désinformation.
Espoir	Adhésion à une reconstruction proposée.	Projets de transformation et revendications durables.

La contradiction des dominants

Une institution peut mieux connaître la population tout en devenant moins légitime. Plus elle conserve d’informations et intervient, plus elle est susceptible de rencontrer des revendications relatives au consentement, à la confidentialité et au contrôle démocratique. La surveillance peut limiter certains actes et simultanément susciter de nouvelles oppositions.

Les femmes et le travail reproductif durant les crises

Les épidémies, catastrophes et guerres déplacent souvent une part du coût social vers les ménages : gestation et soins maternels, garde d’enfants, santé des proches, nourriture et continuité de la vie quotidienne. Ces activités sont indispensables à la reproduction humaine et doivent être intégrées à l’étude du pouvoir. Leur augmentation ne démontre pas une intention générale de les exploiter ; elle révèle la répartition inégale des coûts de crise.

L’expérience sociale des dominés

L’acquisition de savoirs collectifs est une contre-rétroaction : réseaux d’entraide, organisations de travailleurs, recours juridiques, expertise citoyenne. Elle peut limiter ou faire modifier les dispositifs du pouvoir, voire accélérer des revendications d’autonomie sur les infrastructures d’information.

11.11. Le rôle des fractions spécialisées de la classe dominante

Les effets d’une crise ne se résument pas à l’action d’un centre unique. Les fractions dominantes peuvent avoir des intérêts différents, se concurrencer, former des alliances circonstancielles ou se scinder pour des raisons économiques, institutionnelles ou morales.

Fraction	Spécialité pendant une crise	Intérêt possible
Finance	Liquidités, assurances, crédit, allocation des capitaux.	Rendement, préservation des actifs, financement de la reconstruction.
Industrie	Production d’équipements, infrastructures et logistique.	Marchés, continuité productive, investissement.
Administration	Normes, données, autorisations et coordination.	Capacité de régulation, légitimité, maîtrise des flux.
Sécurité	Filtrage, renseignement, protection et coercition.	Réduction des menaces, pouvoir institutionnel.
Information	Plateformes, médias, interfaces et infrastructures.	Audience, données, orientation des communications.
Santé/recherche	Soins, épidémiologie, expertise et certifications.	Protection, normes scientifiques, ressources.

Une alliance n’est pas toujours organisée

Des acteurs peuvent produire des effets convergents sans accord préalable. Le fait qu’un assureur, un constructeur et une administration bénéficient d’une reconstruction ne suffit pas à établir qu’ils ont agi ensemble pour provoquer la catastrophe. Une alliance organisée doit être étayée par des décisions, contrats ou coordinations documentées.

La reconversion cybernétique

Une crise peut accélérer le passage de la propriété patrimoniale à la maîtrise des infrastructures de contrôle : acteurs financiers investissant dans les données, entreprises techniques obtenant des marchés, administrations acquérant de nouvelles compétences. Mais certaines de ces transformations restent pleinement compatibles avec le capitalisme contemporain.

> **La spécialisation des fonctions donne au mode en transition une apparence fragmentée ; la convergence éventuelle des infrastructures est l’objet du test, non son résultat déjà acquis.**

11.12. Tableau de comparaison : quels contrôles subsistent vraiment ?

Type de crise	Nouvelle capacité observable	Persistance et limite
Détournements et terrorisme	Filtrage, contrôle des accès, organismes spécialisés et normes internationales.	Durabilité forte des institutions ; procédures révisables.
Pandémie COVID-19	Notification, traçage, certificats, interopérabilité, plans de préparation.	Certains passes abrogés ; standards ou réseaux réutilisés ; RSI renforcé.
Catastrophes	Données de dommages, dispositifs d'alerte, procédures de secours.	Mesures de prévention et coordination ; budgets fluctuants.
Climat	Inventaires, indicateurs, expertise technique, rapports et révision d'engagements.	Coordination étatique et internationale ; obligations différenciées.
Guerre	Renseignement, logistique, production d'urgence, contrôle territorial.	Partie durable, partie démobilisée ; liberté parfois restreinte.
Révolte sociale	Renseignement, négociation, police ou concessions.	Peut accroître l'État, mais aussi les droits et l'organisation autonome.

Six indicateurs de progression vers la maturité cybernétique

- Nombre et importance des infrastructures de données réellement interconnectées.
- Part des décisions d'allocation effectuées ou orientées par des systèmes automatisés.
- Étendue du contrôle sur le travail physique, cognitif, la reproduction et les communications.
- Degré de réutilisation d'un dispositif d'une crise à la suivante.
- Autonomie des producteurs et capacité à contester une décision automatisée.
- Concentration du pouvoir effectif chez les propriétaires patrimoniaux ou les contrôleurs des systèmes.

Critère de réfutation

L'hypothèse d'accélération serait affaiblie si les crises provoquaient surtout le démantèlement des systèmes, la suppression des données, des contrôles démocratiques plus stricts et une autonomie accrue des producteurs, sans accroissement durable des capacités intégrées de pouvoir.

11.13. Les limites de la rétroaction et la thèse de clôture

La section 11 concerne le **développement** du mode cybernétique, non son stade mature. Tant que des capacités humaines restent hors des structures intégrées — gestation, corps, habiletés, intelligence ou passions collectives — les crises peuvent fournir des informations et des investissements qui facilitent leur intégration.

Pendant la transition

Les institutions apprennent des crises, modifient leur architecture, conservent des moyens techniques et peuvent étendre leurs interventions à de nouvelles sphères sociales. La rétroaction est ici **historique et expansive** : elle peut contribuer au changement du mode de production lui-même.

À la maturité « close », selon l'hypothèse du modèle

Si toutes les capacités humaines exploitables étaient déjà intégrées, une nouvelle extension de cette nature ne serait plus disponible. La **rétroaction historique d'expansion** deviendrait impossible, tandis que demeureraient des rétroactions internes : détection, ajustement, réparations et répression.

Dans votre hypothèse, l'écrasement des révoltes mettant en cause la domination devient alors une réponse structurellement privilégiée par les dominants, faute de reconversion vers une forme encore plus englobante. Ce résultat n'établit pas que l'écrasement serait inévitable ou toujours victorieux ; une transformation sociale extérieure à l'exploitation reste conceptuellement possible.

Pourquoi l'exemple espagnol éclaire cette idée

L'Espagne de 1936–1939 permet d'examiner une contestation qui vise directement la séparation entre producteurs et dirigeants. Sa défaite montre la possibilité d'un écrasement contre-révolutionnaire, non une loi nécessaire pour les conflits futurs. La comparaison ne porte pas sur l'identité des technologies mais sur la nature de la lutte pour la maîtrise des structures.

> **Transition : les crises peuvent accélérer l'extension des contrôles. Maturité close : l'extension historique s'épuise, et le conflit porte directement sur le maintien ou le dépassement de la domination.**

11.14. Conclusion : la crise comme accélérateur conditionnel

L’histoire du contrôle aéroportuaire montre des transformations depuis les premières décennies de l’aviation jusqu’aux systèmes contemporains. Les détournements et attentats ont motivé de nouvelles règles, des équipements et des organisations durables.

La pandémie a produit des institutions temporaires et des transmissions durables : le certificat européen a expiré, alors que des standards de certification ont été repris dans une infrastructure internationale. Les amendements au RSI ont effectivement changé certaines obligations et formes de coopération, sans créer un pouvoir direct de confinement de l’OMS. Le climat et le cadre de Sendai illustrent, à une autre échelle, l’institutionnalisation de la mesure, du rapport et de la révision périodique.

Ces faits étayent une proposition limitée mais importante : **les crises peuvent laisser des capacités techniques, normatives et informationnelles qui accroissent les possibilités de coordination et de contrôle lors des crises suivantes**. Les fins de ces capacités restent multiples : secourir, prévenir, organiser, contraindre, exploiter ou réformer.

> **Hypothèse structurante : pendant la transition industriel–cybernétique, l’accumulation des capacités nées de crises successives peut accélérer l’intégration de la gestation, du corps, de l’intelligence et des passions dans des structures de contrôle par rétroaction.**

Cette hypothèse ne doit pas être confondue avec la thèse que les épidémies, attentats ou catastrophes seraient systématiquement fabriqués. Le lien de causalité doit être démontré séparément pour chaque cas. De même, une hausse des possibilités de contrôle ne signifie pas automatiquement un usage répressif efficace ou légitime.

Articulation avec la section 12

La prochaine question est celle de la **richesse matérielle face à la richesse virtuelle du contrôle**. Les infrastructures informatiques et les droits de décision peuvent acquérir une puissance sur la circulation des biens, des capitaux et des personnes, même lorsque leurs gestionnaires ne possèdent pas directement toutes les ressources matérielles. Cette « richesse virtuelle » est un pouvoir informationnel et institutionnel réel, non une illusion.

Le déplacement proposé : « posséder pour contrôler » dans la logique patrimoniale ; « contrôler pour disposer de ce que possèdent les autres » dans la logique cybernétique. Cette opposition doit rester soumise à la vérification des rapports effectifs de propriété et de décision.

11.15. Sources primaires et pistes de vérification

[S1] OACI — Annexe 17, sûreté de l’aviation, adoptée le 22 mars 1974
https://www.icao.int/aviation-security-policy-section/Annex17

[S2] TSA — Chronologie institutionnelle (2001, 2006, contrôle des bagages)
https://www.tsa.gov/timeline

[S3] History — When Flying Involved Little to No Airport Security (2025/2026)
https://www.history.com/articles/airport-security-timeline

[S5] OMS — Contact tracing et principes de confidentialité durant la COVID-19
https://www.who.int/news-room/questions-and-answers/item/coronavirus-disease-covid-19-contact-tracing

[S6] Commission européenne — Certificat COVID numérique : expiration 2023, réseau OMS
https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_en

[S7] OMS — Amendements du RSI entrés en vigueur le 19 septembre 2025
https://www.who.int/news/item/19-09-2025-amended-international-health-regulations-enter-into-force

[S8] OMS — Questions et réponses sur les pouvoirs réels du RSI
https://www.who.int/news-room/questions-and-answers/item/international-health-regulations-amendments

[S9] OMS — Groupe de négociation de l’accord pandémique et du dispositif PABS
https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/intergovernmental-working-group-on-the-who-pandemic-agreement

[S10] Parlement britannique, 21 octobre 2026 — état de négociation de l’annexe PABS
https://questions-statements.parliament.uk/written-statements/detail/2026-10-21/hcws399

[S11] CCNUCC — Rapports de transparence biennaux au titre de l’Accord de Paris
https://unfccc.int/biennial-transparency-reports

[S12] UNDRR — Suivi du cadre de Sendai, 38 indicateurs
https://www.undrr.org/implementing-sendai-framework/monitoring-sendai-framework

[S13] Commission européenne — Confidentialité et limites des apps de traçage
https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/coronavirus-response/travel-during-coronavirus-pandemic/contact-tracing-and-warning-apps-during-covid-19_en

Note : les références servent à vérifier les faits institutionnels ; les hypothèses sur la maturation cybernétique, l’exploitation des crises et la clôture historique restent des propositions théoriques distinctes. Document arrêté au 11 novembre 2026.

11.16 — La spiritualité : dimension encore à intégrer au contrôle cybernétique

Proposition nouvelle. À la gestation, au corps, aux habiletés, à l'intelligence et aux passions, il convient d'ajouter la spiritualité : les croyances, les rites, la recherche de sens, les visions de la mort, les convictions ultimes et les appartenances symboliques. La spiritualité ne se réduit pas à la religion instituée ; elle peut être religieuse, athée, agnostique ou non confessionnelle.

Dans le modèle, les pouvoirs cherchent depuis longtemps à orienter cette dimension parce qu'elle influe sur la légitimité, la loyauté, la solidarité et le refus de l'obéissance. La question propre au mode cybernétique émergent est de savoir si ces tentatives peuvent être reliées à des systèmes permanents d'information, de catégorisation et de rétroaction.

11.16.1 — Révolution française : la concurrence des cultes civiques

La déchristianisation de 1793–1794 n'a pas constitué une politique athée homogène. Des initiatives locales ont fermé des églises ou encouragé le culte de la Raison, dont la fête parisienne du 10 novembre 1793 est un épisode connu. Robespierre, opposé à cet athéisme militant, fait adopter par la Convention le culte de l'Être suprême le 7 mai 1794 ; la fête du 8 juin 1794 associe un déisme civique à la vertu républicaine. Ces courants étaient concurrents, non les étapes d'un plan unique. [S14–S16]

Mécanisme	Exemple révolutionnaire	Enjeu du pouvoir
Remplacer un calendrier et les fêtes	Calendrier républicain et célébrations civiques	Réordonner les rythmes collectifs
Transformer les lieux et symboles	Fêtes de la Raison, fermeture de lieux de culte selon les localités	Réorienter les pratiques et les fidélités
Proposer un fondement moral officiel	Culte de l'Être suprême (1794)	Associer la légitimité politique à un horizon spirituel

11.16.2 — Athéisme d'État : l'expérience soviétique

Au XXe siècle, les pouvoirs soviétiques ont tenté de transformer la vie spirituelle par l'éducation athée, la propagande, la réglementation et la répression de communautés religieuses. La politique a varié selon les périodes ; en 1943, Staline rétablit des relations avec la hiérarchie orthodoxe dans le contexte de la guerre. L'État ne parvient donc ni à effacer les croyances ni à suivre une politique uniforme. [S17–S18]

Résultat pour la théorie : la coercition sur les institutions religieuses peut être très étendue sans que le pouvoir obtienne une prise complète sur les convictions vécues. L'expérience constitue un précédent de tentative d'intégration de la spiritualité dans l'organisation politique, et aussi de ses limites.

11.17 — Religions d’État, athéisme d’État et contrôle des significations

11.17.1 — Contrôler la pratique n’est pas contrôler la conscience

On doit distinguer quatre niveaux : 1) les institutions religieuses (statut, finances, nominations), 2) les pratiques collectives (rites, fêtes et rassemblements), 3) les expressions publiques (discours, médias, enseignement), 4) les convictions intérieures. Les trois premiers peuvent faire l’objet de règlements et de dispositifs de surveillance. Le quatrième demeure indirectement accessible et ne peut être assimilé à une variable parfaitement observable.

11.17.2 — Le cas chinois contemporain

En Chine, le règlement national sur les affaires religieuses, révisé en 2017 et entré en vigueur en 2018, prévoit une liberté de croyance tout en organisant un encadrement juridique et administratif des activités religieuses. Les politiques de « sinisation » et les associations religieuses reconnues sont des instruments de cette organisation. Des observateurs indépendants décrivent les restrictions et atteintes aux libertés qui peuvent en résulter. [S19–S20]

La Chine offre ainsi un terrain d’étude de la jonction entre administration du religieux, pouvoir politique et infrastructures informationnelles. Cela ne démontre pas que les convictions spirituelles des individus sont entièrement contrôlées, ni que l’athéisme officiel signifie disparition des pratiques religieuses.

11.17.3 — Intégration possible à la maturation cybernétique

Dimension	Structures possibles	Limite méthodologique
Croyances et convictions	Enquêtes, classification de déclarations, contenus publics	La croyance intime n’est pas directement mesurable
Rites et communautés	Autorisation, registres, lieux de culte, calendriers	Des pratiques informelles ou clandestines persistent
Recherche de sens	Éducation, culture, récits collectifs, systèmes de recommandation	La réception des récits n’est pas entièrement maîtrisable
Résistance spirituelle	Réseaux de solidarité et contre-discours	Le contrôle peut accroître les contestations

Dialectique. Les tentatives d’encadrement spirituel peuvent renforcer l’ordre établi, mais aussi provoquer des résistances, des inventions symboliques et des coalitions morales. Une religion reconnue par l’État peut soutenir une institution ; la même tradition peut alimenter une contestation dans d’autres contextes.

11.17.4 — Conséquence pour le caractère « clos » du mode mûr

Votre critère de maturité gagne une dimension : la spiritualité serait la dernière frontière envisagée de l’intégration des activités et représentations humaines. Même à ce stade théorique, « intégrer » signifie organiser et tenter d’influencer, et non posséder intégralement les consciences. La clôture historique reste une hypothèse sur l’épuisement de nouvelles dimensions exploitables ; elle ne prouve pas la suppression de toute résistance.

11.18 — Synthèse, tests historiques et références

Schéma de l’extension historique envisagée

Mode guerrier : capture et contrainte personnelle → mode esclavagiste : travail, gestation et formation appropriés → mode industriel : travail, qualification et reproduction sociale encadrés par les institutions → transition cybernétique : données, corps, IA, finances, passions et désormais spiritualité visées par l’intégration de contrôle.

Trois issues documentables : 1. encadrement durable des institutions ; 2. déplacement ou réinvention des croyances ; 3. résistances nourries par les traditions religieuses ou par des convictions athées. Les sociétés ne suivent pas nécessairement un même chemin.

Propositions à vérifier

A. Les crises politiques favorisent-elles la création de nouveaux organismes chargés de la pratique et de l’expression spirituelles ?

B. Ces dispositifs persistent-ils après la crise et se connectent-ils à des systèmes d’information et de régulation sociale ?

C. Les réponses spirituelles autonomes augmentent-elles lorsque le contrôle se durcit ?

D. Le contrôle institutionnel donne-t-il accès à un surplus matériel ou à une capacité durable de décision, ou relève-t-il principalement de la légitimation politique ?

Sources complémentaires à la bibliographie de l’étude

[S14] Musée protestant, « La Déchristianisation sous la Terreur (1793–1794) ». https://museeprotestant.org/notice/la-dechristianisation-sous-la-terreur-1793-1794/

[S15] Larousse, « Culte de l’Être suprême ». https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/culte_de_l_%C3%8Atre_supr%C3%AAme/118635

[S16] George Mason University, « The Cult of the Supreme Being ». https://revolution.chnm.org/exhibits/show/liberty--equality--fraternity/item/416

[S17] Library of Congress, « Anti-religious Campaigns », Russian Archives. https://www.loc.gov/exhibits/archives/intn.html

[S18] V. Smolkin, A Sacred Space Is Never Empty: A History of Soviet Atheism, Princeton University Press, 2018.

[S19] State Administration for Religious Affairs (China), Regulations on Religious Affairs (2018). https://www.sara.gov.cn/static/content/xxgk/flfg/2018-10-08/1306305917129588736.html

[S20] USCIRF, « Sinicization of Religion: China’s Coercive Religious Policy », 2024. https://www.uscirf.gov/sites/default/files/2024-09/2024%20China%20Factsheet%20Sinicization.pdf

Précaution : le contrôle des pratiques, des organisations ou des discours n’équivaut pas à la prise de contrôle des convictions intimes. Ce complément ajoute une hypothèse de portée générale, sans transformer les exemples historiques en preuves d’un système déjà mûr.

Deux logiques de puissance

Richesse possédée	Richesse de contrôle
Terre, or, usine, créances et titres. La propriété permet d’exercer un commandement ou de percevoir des revenus.	Réseaux, classements, systèmes de paiement, logiciels, IA et pouvoirs de décision. Le contrôle peut subordonner des producteurs et propriétaires distincts.

L’inversion théorique peut se résumer : « posséder pour contrôler » dans la logique patrimoniale et industrielle ; « contrôler pour disposer de ce que possèdent les autres » dans la logique cybernétique à maturité. Cette opposition est heuristique, non absolue. Les plateformes sont propriétaires d’actifs, les détenteurs de capital contrôlent des entreprises, et les autorités politiques régulent l’économie depuis bien avant l’informatique.

13. La finance, la monnaie numérique et l’analogie de l’or

La majeure partie de la monnaie utilisée par les économies modernes se présente sous forme d’écritures bancaires et de créances. Les banques commerciales créent des dépôts lorsqu’elles accordent des crédits ; ces nombres sont des droits juridiques sur des ressources réelles, pas des chiffres sans substance [S5]. Le développement des registres, des paiements numériques, des algorithmes financiers et d’actifs tokenisés peut accroître l’automatisation des flux.

L’opposition or / monnaie numérique a été proposée comme analogie de la lutte entre privilèges hérités et formes nouvelles du pouvoir, à la manière de l’Ancien Régime face aux principes de 1789. Elle ne signifie pas que l’or serait intrinsèquement nobiliaire ni que la monnaie numérique donnerait l’égalité. Les partisans contemporains d’un ancrage-or représentent des courants pluriels ; la monnaie numérique peut même être techniquement liée à l’or.

13.1. Le rôle du capital financier américain

La finance américaine peut financer massivement l’IA tout en exigeant rentabilité financière et protection des actifs. Ce double rôle — accélération et frein — est une hypothèse plus précise que l’affirmation d’une opposition systématique des financiers à la cybernétisation. Le faible déploiement relatif de robots industriels américains ne doit pas être attribué à la seule finance sans contrôler la taille de l’industrie, sa spécialisation et ses chaînes d’approvisionnement.

14. La Chine comme possible phare, les États-Unis comme trajectoire concurrente

Comme l’Angleterre a représenté un foyer pionnier du mode industriel, la Chine pourrait constituer un foyer pionnier de l’intégration cybernétique. La proposition ne repose pas sur une supériorité dans chaque technologie, mais sur l’articulation de la base industrielle, de la robotique, de l’IA, du financement et d’un appareil politique centralisé. En 2025, la Chine a installé environ 354 000 robots industriels, soit 59 % des installations mondiales ; la donnée émane de la Fédération internationale de robotique [S6].

Le capital financier et les plateformes américains possèdent toutefois des capacités majeures dans l’IA, les semi-conducteurs, les logiciels et les marchés mondiaux. La rivalité Chine / États-Unis a été

comparée, comme analogie de puissances concurrentes, au duel Allemagne / Angleterre à l'ère industrielle. Il faut corriger toute assimilation trop stricte : l'Allemagne était elle-même une puissance industrielle très dynamique, et la Chine conserve aussi des marchés et des intérêts financiers puissants.

14.1. La structure de la classe dominante chinoise

La thèse avance que la classe dominante chinoise préfigure davantage une classe de contrôleurs : l'autorité politique centrale peut peser sur l'allocation du crédit, les stratégies industrielles et les nominations de dirigeants d'entreprises publiques, y compris lorsque les responsables ne possèdent pas personnellement les biens administrés. Mais la centralisation d'un État n'est pas en soi cybernétique. La nouveauté à établir est l'usage systématique de l'information et de la rétroaction pour organiser l'ensemble de ces fonctions.

14.2. Le test empirique décisif

À technologies comparables, qui impose les décisions lorsqu'un grand propriétaire, une institution financière et une structure politique-informationnelle entrent en conflit ? Le propriétaire a-t-il encore la maîtrise du surplus ? Les contrôleurs obtiennent-ils richesse et statut grâce à leurs fonctions ? Ces observations permettraient de distinguer capitalisme d'État fortement numérisé et nouveau mode majeur.

15. Enrichissement des contrôleurs et survivance des grandes fortunes

La comparaison « industriel riche puis anobli / contrôleur nommé puis enrichi » fournit un mécanisme d'inversion. Les dirigeants de grandes entreprises occidentales peuvent recevoir une part importante de leur rémunération en actions ; d'anciens responsables politiques peuvent accéder à des fonctions privées valorisées ; en Chine, des cadres circulent entre entreprises publiques et administrations. Il faut distinguer puissance institutionnelle, rémunération légale, droits de propriété et corruption.

Les grandes fortunes patrimoniales ont été comparées aux privilégiés de 1789 : elles peuvent conserver des droits de prélèvement alors que d'autres organisent réellement la production. La comparaison est structurelle, non juridique. La propriété peut également jouer des fonctions de financement, de sélection et de prise de risque. Le vrai test consiste à évaluer si ces fonctions pourraient être exercées autrement sans privilège patrimonial privé.

15.1. Les fractions dominantes peuvent être simultanément rivales et complémentaires

Finance, industrie, sécurité, politique, médias et plateformes ne forment pas nécessairement une seule coalition permanente. Mais leurs dispositifs peuvent se compléter lors d'une crise. Elles peuvent également se scinder pour des motifs économiques, politiques ou moraux. La stratégie d'enquête doit identifier les accords et échanges de données réellement documentés plutôt que les déduire des seuls résultats.

16. Les révoltes actuelles restent teintées des anciens modes

Dans cette phase immature, les mouvements sociaux portent encore largement les revendications du capitalisme industriel : salaires, horaires, droit du travail, retraites, sécurité sociale et représentation politique. À ces revendications s'ajoutent progressivement des conflits sur la décision algorithmique, l'appropriation du travail intellectuel par l'IA, le contrôle de la voix ou de l'image, les données reproductives et la surveillance des mobilisations.

Les grèves et négociations hollywoodiennes autour de l'IA, les mobilisations de livreurs de plateformes et les conflits sur l'information pendant les protestations au Kenya sont des exemples de luttes hybrides. Il serait prématuré d'attendre des révoltes pleinement caractéristiques d'un mode qui n'est pas encore arrivé à maturité.

16.1. Une possible convergence future

Des travailleurs, créateurs, usagers, patients et militants peuvent découvrir que leurs revendications sectorielles se heurtent à un problème commun : la propriété et la direction des systèmes qui organisent leurs activités. Mais cette convergence ne se produira pas automatiquement ; elle dépendra des organisations, des alliances et des expériences concrètes.

17. La clôture du mode cybernétique mûr et le précédent espagnol

> Thèse centrale : dans le modèle proposé, la maturité cybernétique marque la clôture de l'extension des formes majeures d'exploitation humaine. Gestation et reproduction, corps, habiletés, intelligence, passions individuelles et collectives seraient déjà intégrés à des structures de contrôle par rétroaction. Il ne resterait donc plus, par hypothèse, une nouvelle capacité humaine à incorporer pour susciter une succession comparable à celle des modes antérieurs. Cette « clôture » est une propriété postulée du modèle, non un fait historique acquis.

17.1. De la transition ouverte au mode mûr clos

Pendant la transition industrielle-cybernétique, les fractions dominantes peuvent encore se reconvertir en s'emparant de capacités nouvelles : intelligence artificielle, robotique, données, reproduction et contrôle des passions. Elles tirent des crises des occasions de réorganiser la production et de construire les appareils du mode émergent. À maturité, ce champ d'expansion serait épuisé : toute capacité humaine exploitable serait déjà comprise dans les structures de contrôle. Les anciennes solutions de succession vers une exploitation plus englobante deviendraient alors, par définition, indisponibles.

Phase	Possibilité historique pour les dominants	Place des révoltes
Transition ouverte	Étendre la cybernétisation, absorber les conflits, reconvertir les fractions et accumuler des réseaux.	Révoltes hybrides pouvant façonner ou contrarier la maturation.

Phase	Possibilité historique pour les dominants	Place des révoltes
Maturité « close » (hypothèse)	Rétroaction historique épuisée ; seule la régulation technique interne demeure disponible.	Une contestation visant à abolir la domination n’offre plus la voie d’un mode exploiteur plus englobant.
Crise décisive à maturité	Sauvegarder l’ordre existant, neutraliser ou écraser sa contestation ; possibilité distincte d’une rupture de cet ordre.	Affrontement sur l’existence même du contrôle séparé des producteurs.

17.2. Fin de la rétroaction historique à maturité

Correction conceptuelle : à maturité, dans le cadre de cette hypothèse, la rétroaction historique qui permettait au mode de se reconvertir en annexant de nouvelles capacités humaines n’est plus possible. Les boucles techniques de mesure, de surveillance et de correction peuvent subsister : elles reproduisent et ajustent le système, sans ouvrir une forme majeure d’exploitation supplémentaire.

Il faut donc distinguer la rétroaction de transition, qui tire parti des crises pour étendre l’exploitation vers de nouveaux domaines, et la régulation technique interne, qui ne fait que gérer un mode déjà clos. Ce n’est pas une disparition de la circulation d’informations, mais l’épuisement de sa fonction de transformation historique vers une exploitation plus englobante. À maturité, une révolte fondamentale devient une question de conservation ou d’abolition du contrôle séparé, non une étape d’expansion de celui-ci.

Dimension	Transition industrielle-cybernétique	Maturité cybernétique close
Rétroaction historique	Possible : les crises favorisent l’intégration de capacités humaines jusque-là non intégrées.	Épuisée dans le modèle : plus de capacité humaine nouvelle à annexer.
Rétroaction technique	Mesurer, ajuster et coordonner les interventions tout en construisant les réseaux.	Toujours possible : maintenance, surveillance et ajustement, sans succession de mode.
Révolte fondamentale	Concessions, reconversion, répression ou rupture.	La conservation du pouvoir pousse vers la neutralisation et l’écrasement ; la victoire des dominés demeure une rupture possible.

17.3. Pourquoi l’Espagne de 1936–1939 est le précédent social privilégié

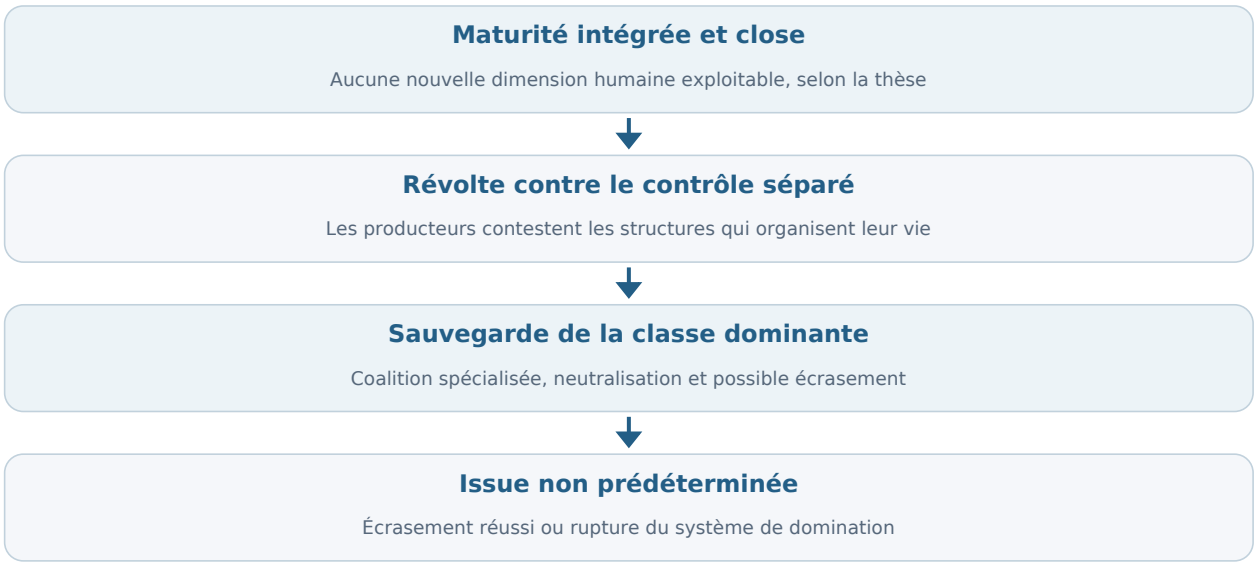
En Espagne, certaines organisations de travailleurs tentent d’administrer directement usines, ateliers, terres et infrastructures. Le conflit ne porte plus seulement sur le remplacement d’une élite par une autre : il met en question la séparation entre producteurs et détenteurs du pouvoir. Ces expériences furent vaincues et les organisations révolutionnaires largement écrasées par la victoire franquiste. Dans le modèle proposé, une révolte contre le cybernétique mûr se heurterait à une alternative de même nature, mais à l’échelle d’une société où robots, IA, finance, information et reproduction sont fortement intégrés.

17.4. La réponse du pouvoir : l’écrasement plutôt que la reconversion vers un mode supérieur

L’hypothèse forte est celle d’une tendance structurelle à l’écrasement : si aucune forme d’exploitation plus englobante n’existe, les dominants ne disposent plus de la reconversion historique qui consisterait à remplacer leur rapport d’exploitation par une nouvelle forme majeure. Lorsqu’une révolte attaque leur monopole sur les structures de contrôle, ils chercheraient donc à la neutraliser ou à l’écraser, chacun avec sa spécialité : finance, politique, renseignement, plateformes, armée et police. Les oppositions entre fractions pourraient se résorber devant une menace commune.

La formule « les révoltes ne peuvent qu’être écrasées » décrit ainsi, dans sa version la plus forte, la réponse attendue des dominants qui entendent conserver le système ; elle ne constitue pas une preuve que toute révolte sera effectivement vaincue. Une révolte victorieuse pourrait renverser les structures de domination sans créer un mode d’exploitation plus englobant. Le risque de destruction du système sans émancipation doit lui aussi être distingué de l’écrasement organisé par les dominants.

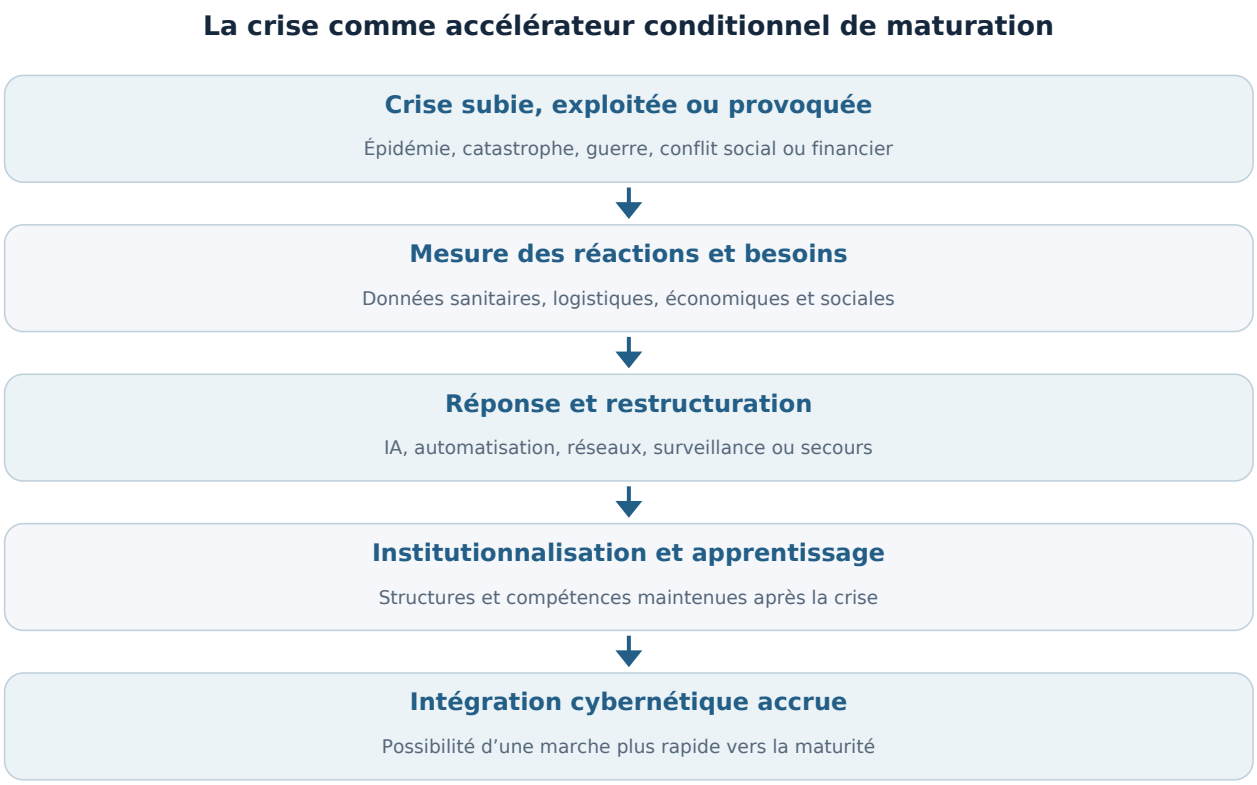
La clôture et ses deux issues de conflit



La clôture est une hypothèse sur l’horizon de l’exploitation ; elle ne démontre pas une invincibilité des dominants.

17.5. Les crises de transition comme accélérateurs possibles de la maturation

Dans la phase actuelle, la crise ne sert pas seulement à sauvegarder l’ordre existant : elle peut accélérer la construction du mode nouveau. Épidémies, catastrophes naturelles, guerres, pénuries, crises financières ou révoltes provoquent des besoins de coordination et des réactions sociales. Les institutions peuvent alors étendre la collecte de données, l’automatisation, la robotique, le contrôle des flux et les liaisons entre appareils économiques, politiques et sécuritaires. Lorsque les dispositifs demeurent après la crise, les capacités acquises alimentent la crise suivante : la rétroaction contribue à la maturation.



Le bénéfice politique, l'intention de provoquer et la persistance des dispositifs doivent être établis séparément.

17.6. Trois origines des crises, trois niveaux de preuve

Origine	Exemple de mécanisme	Exigence de preuve
Crise subie	Épidémie naturelle ou catastrophe climatique ; adaptation des soins et de la logistique.	Montrer les systèmes réellement conservés ensuite.
Crise exploitée / aggravée	Guerre, pénurie ou conflit servant à accélérer un changement institutionnel.	Distinguer conséquence, opportunité et décision d'aggravation.
Crise délibérément créée	Perturbation intentionnelle destinée à susciter des réactions gouvernables.	Produire des preuves directes de l'intention et des actes ; ne jamais l'inférer du profit tiré.

L'accélération n'est pas automatique. Une pandémie peut faire progresser les systèmes de santé et de coordination sans renforcer la répression ; une guerre peut détruire les infrastructures et les capacités industrielles ; une mobilisation peut faire abolir des mesures d'exception. Le modèle prédit une possibilité de rétroaction accélératrice, à mesurer, et non une loi selon laquelle toutes les crises seraient fabriquées ou profitables aux dominants.

17.8 — Spiritualité et clôture du mode mûr

Ajout à la définition de maturité. La gestation, le corps, les habiletés, l'intelligence et les passions ne constituent pas nécessairement la liste exhaustive des dimensions susceptibles d'être visées par le contrôle. La spiritualité — religieuse ou non — comprend les croyances, rites, finalités existentielles et fidélités symboliques ; elle peut aussi produire des solidarités capables de résister au pouvoir.

La Révolution française (culte de la Raison et culte de l'Être suprême), l'athéisme d'État soviétique et les réglementations religieuses chinoises montrent que les pouvoirs peuvent tenter d'encadrer cette dimension par des institutions, des normes, une éducation et des campagnes publiques. Ces épisodes ne démontrent pas un contrôle effectif des consciences.

Conséquence pour l'hypothèse de clôture

Le mode cybernétique ne pourrait être dit « clos », selon votre définition, que lorsque l'ensemble des capacités humaines et des dimensions de la vie collective, y compris spirituelles, serait intégré à ses structures d'exploitation et de contrôle. La clôture signifierait l'épuisement supposé de nouvelles dimensions exploitables, non la fin des ajustements techniques ni la garantie de pouvoir écraser toute révolte.

La contradiction irréductible

Une spiritualité peut soutenir l'ordre social autant que le contester. Son encadrement peut accroître la conformité visible sans dissoudre les convictions intimes ; il peut même produire de nouvelles résistances. La spiritualité enrichit ainsi la dialectique du mode, sans fournir la preuve d'une maîtrise intégrale des êtres humains.

Voir le complément détaillé des sections 11.16–11.18 et les références [S14–S20].

18. La dégénérescence comme trace d’une perte de pouvoir historique

Hypothèse centrale renforcée : lorsque la fonction dirigeante réelle d’une fraction dominante s’affaiblit mais que ses privilèges survivent, certains de ses membres peuvent répondre à ce déclassement par une réaffirmation archaïque de leur pouvoir sur autrui. La dégénérescence morale serait alors une trace possible de la perte de fonction historique, non sa preuve automatique.

18.1. Distinguer richesse conservée et pouvoir réel perdu

Une fraction peut continuer à posséder terres, titres, fortune, revenus, influence sociale ou prestige alors que d’autres groupes ou institutions organisent désormais les principales forces productives. Le statut conserve une apparence de puissance, mais la capacité réelle d’orienter la transformation de la société se déplace. Le conflit entre ce qui reste possédé et ce qui n’est plus commandé peut devenir un ressort de frustration, d’humiliation ressentie et de revendication d’un droit supérieur.

18.2. Le repli vers une domination immédiate

Dans l’hypothèse proposée, certains privilégiés déclassés peuvent chercher une preuve tangible de leur supériorité dans le contrôle de personnes plus vulnérables : la femme, l’enfant, le captif, le serviteur ou le dominé. Le corps de l’autre est traité comme instrument ; sa volonté et son autonomie sont déniées. Ce comportement peut être décrit comme une régression vers les racines anciennes du pouvoir personnel : appropriation, contrainte, humiliation et jouissance d’impunité. Il ne s’agit pas d’une propriété nécessaire de tous les membres d’une classe en déclin.

Hypothèse : la marque psychologique du déclassement



Schéma de l’hypothèse à éprouver ; les étapes ne sont ni obligatoires ni universelles.

18.3. Les guerriers déclassés, les femmes et le harem

Dans les sociétés où la guerre et le pillage fournissent une part majeure des ressources, la domination sur les femmes peut participer à la reproduction de la puissance guerrière par le contrôle de la gestation, de la filiation et de la naissance de futurs combattants. Le harem dynastique rend visible la concentration institutionnelle de rapports de sexualité, de reproduction et de succession, tout en restant aussi une institution politique où certaines femmes exercent une influence effective. Il ne prouve pas le déclassement des guerriers : des harems ont existé dans des empires en expansion. Il peut néanmoins servir de comparaison pour étudier comment le prestige guerrier se transforme en pouvoir de cour et en contrôle dynastique.

18.4. Ce que la psychologie permet et ne permet pas de conclure

L’objectification et la déshumanisation décrivent la négation de l’autonomie d’autrui ; les recherches psychologiques distinguent également prestige et domination coercitive. Mais il manque une démonstration générale reliant causalement perte de pouvoir historique et hausse des abus sexuels. Pour tester la thèse, il faut comparer fractions ascendantes et déclinantes, observer les changements de leurs fonctions réelles, documenter la fréquence des violences et identifier les mécanismes d’impunité. Le terme « dégénérescence » désigne ici un jugement moral et une hypothèse de régression dominatrice, non un diagnostic médical.

19. Rome, Sade, Epstein : trois époques et la trace possible d’une domination déclinante

19.1. Rome : le point de départ, et la limite du parallèle

À Rome, la propriété légale d’êtres humains constitue un rapport productif central dans de nombreux secteurs. Le maître peut exploiter leur travail, leur corps et, sous diverses conditions, leur reproduction. L’appropriation des personnes n’y est donc pas une compensation née du déclin : elle est inscrite dans le mode d’exploitation lui-même. Les moralistes romains ont ensuite dénoncé le luxe et la corruption des élites, mais ces récits ne prouvent pas que la violence privée explique la crise de l’Empire. Rome fournit la matrice historique de la domination personnelle dont les formes ultérieures peuvent rappeler la logique.

19.1 bis. Rome : appropriation de la gestation, des soins et de la formation

Le dossier romain doit maintenant être lu sur deux niveaux. D’une part, la propriété de personnes était un rapport productif légal qui permettait d’exploiter le corps et la descendance des femmes esclavisées. D’autre part, l’encadrement de l’enfance pouvait être spécialisé : nourrices, éducateurs et, dans certaines maisons, écoles de jeunes esclaves. Cette articulation entre reproduction biologique, soins, instruction et affectation au travail montre une domination structurelle, antérieure à toute hypothèse de « dégénérescence » due au déclin d’une classe. Elle sert de référence pour comparer les réactivations ultérieures de rapports de possession personnelle, et pour distinguer cette intégration ancienne de la cybernétisation automatisée envisagée à maturité [S13]–[S17].

19.2. Sade : une aristocratie dont le pouvoir ancien est contesté

Issu de la noblesse, Sade construit une fiction qui porte à son extrême la prétention des puissants à disposer des autres. Dans Les 120 Journées de Sodome, le duc, l'évêque, le magistrat et le financier concentrent des pouvoirs distincts et les réunissent dans une entreprise de domination. Cette constellation peut se lire comme le portrait littéraire des fractions privilégiées à la veille de la Révolution : le rang et la fortune survivent tandis que leur légitimité historique est attaquée. Dans notre interprétation, les violences imaginées par Sade rendent visible la dégénérescence possible d'un privilège détaché de toute fonction sociale justifiable. Il s'agit d'une lecture historique de fiction, pas d'un inventaire des pratiques réelles de la noblesse [S7].

19.3. Epstein : la puissance patrimoniale dans une transition nouvelle

Jeffrey Epstein évoluait parmi les grandes fortunes et des réseaux d'influence du monde financier contemporain. Des procédures judiciaires ont documenté un système d'exploitation sexuelle de victimes, dont des mineures ; Ghislaine Maxwell a été condamnée, et la cour d'appel fédérale a confirmé cette condamnation en 2024 [S8]. Epstein est mort avant son procès fédéral de 2019 : il ne faut pas présenter les accusations de cette procédure comme un jugement définitif contre lui. La simple présence d'une personnalité dans ses carnets ou relations ne démontre aucune participation criminelle.

Dans notre modèle, le cas Epstein peut être interprété comme un indice possible d'une logique patrimoniale d'impunité : la richesse et les réseaux servent à exercer un pouvoir personnel sur des victimes vulnérables. Si la puissance des anciens rentiers recule face aux nouvelles structures cybernétiques de contrôle, de telles pratiques pourraient être examinées comme des traces d'une perte de fonction historique compensée par la domination des corps. Mais aucune source présentée ne prouve qu'Epstein agissait en réaction psychologique au déclin du capitalisme financier : le lien reste une hypothèse distincte des faits judiciaires.

19.4. Trois situations, une proposition à éprouver

Rome : institution	Sade : représentation	Epstein : faits criminels
L'appropriation d'êtres humains est un rapport productif légal dans l'ordre esclavagiste.	Une fiction représente à l'extrême la domination de fractions privilégiées dont l'ordre est contesté.	Les crimes et leurs conditions de possibilité doivent être étudiés à partir de preuves judiciaires.
La violence n'est pas en elle-même un signe de déclin ; elle appartient au fonctionnement de l'esclavage.	La régression dominatrice peut être lue comme symptôme symbolique de privilèges devenus contestés.	La domination sexuelle peut signaler l'impunité attachée à la richesse, sans démontrer un déclin causal.
Point de départ historique : puissance du maître sur l'esclave.	Analogie littéraire : possession de l'autre face au recul de l'ordre aristocratique.	Analogie sociologique : fortune, influence et objectification dans une autre époque.

19.5. Dégénérescence : symptôme, non moteur automatique de l'histoire

Le terme « satanisme », tel qu'employé métaphoriquement dans la discussion, désigne ici cruauté, déshumanisation et prétention à une domination absolue ; il ne signifie pas appartenance démontrée à un culte religieux. La proposition centrale est que, dans certaines fractions d'un ordre déclinant, la cruauté peut constituer une marque visible du décalage entre privilèges conservés et pouvoir réel perdu. Elle ne doit pas être érigée en loi universelle : des abus existent aussi chez des classes ascendantes, et les transformations historiques ont des causes matérielles, politiques et sociales multiples.

Formulation à conserver : la dégénérescence de certains privilégiés peut être étudiée comme trace psychologique et sociale de la perte de pouvoir effectif d’une ancienne classe dominante : incapable de diriger le monde nouveau, elle tente parfois d’affirmer un pouvoir sans limite sur des êtres humains. La confirmation exige des données comparatives ; Rome, Sade et Epstein ne suffisent pas à eux seuls à établir une causalité générale.

19 bis. La grande dictature terminale cybernétique : hypothèse, précédents et contradictions

Complément prospectif à l'étude intégrale (11 novembre 2026). Ce chapitre expose une possibilité théorique du modèle proposé : une domination cybernétique mûre, close dans sa capacité d'extension historique, pourrait chercher à répondre par un pouvoir exceptionnellement coercitif aux révoltes mettant en cause sa survie. Il ne décrit pas un régime actuellement constitué et ne prétend pas prédire une issue nécessaire. Sa nouveauté serait l'intégration mondiale des leviers de contrôle, des crises et de la circulation de l'information.

> **Hypothèse directrice.** La dictature terminale serait une tentative de conservation du pouvoir par une classe dominante dont les structures de contrôle intégrées ne peuvent plus se renouveler historiquement par l'exploitation d'une capacité humaine jusque-là extérieure au système. Son caractère « terminal » désigne cette impasse de développement, non une victoire certaine ni une date de chute prévisible.

19 bis.1 — Pourquoi envisager une dictature « terminale » ?

La maturité théorique du mode cybernétique suppose l'intégration de la gestation et de la reproduction humaine, du corps et du travail physique, des habiletés, de l'intelligence, des passions individuelles et collectives, et de la spiritualité au sens des croyances, des rites et de la recherche de sens. Les robots, les systèmes d'IA, la finance programmable et les infrastructures de données peuvent devenir des moyens de coordination et de contrôle ; leurs effets concrets dépendent des rapports sociaux et des institutions.

Dans cette définition, le mode devient **clos** : il ne lui reste plus de capacité humaine entièrement nouvelle à annexer pour inventer une forme majeure d'exploitation plus englobante. Cela ne supprime ni l'innovation technique, ni les ajustements ordinaires. Les **rétroactions techniques** continuent de mesurer et corriger ; seule la **rétroaction historique d'extension** est, par hypothèse, épuisée.

Si une révolte réclame non plus une concession mais l'abolition de la séparation entre producteurs et contrôleurs, les détenteurs du pouvoir pourraient interpréter celle-ci comme une menace existentielle. Faute de reconversion vers une nouvelle forme historique d'exploitation, la répression totale pourrait alors devenir, pour certaines fractions dominantes, une stratégie de conservation privilégiée.

19 bis.2 — Des dictatures historiques à leurs moyens informationnels

La projection cybernétique ne doit pas assimiler des régimes historiquement différents. Aucun ne possédait la combinaison mondiale et numériquement intégrée envisagée ici ; tous utilisaient néanmoins des informations et certains exploitaient ou provoquaient des crises. Il faut isoler les fonctions documentées, puis examiner les effets éventuels de leur automatisation :

Précédent	Organisation de la domination	Limite et enseignement
Allemagne nazie (1933–1945)	Parti unique, terreur policière, propagande, dénonciations, persécution raciale, guerre génocidaire.	La Gestapo avait besoin d'informateurs ; la terreur n'exigeait pas une surveillance numérique totale.
Terreur stalinienne (années 1930)	Appareil du parti, NKVD, arrestations, déportations, surveillance des institutions et purges.	La violence visait aussi des membres du système dirigeant ; la concentration n'élimine pas les fractures.
Cambodge des Khmers rouges (1975–1979)	Travail forcé, déplacement des populations, destruction de liens familiaux et religieux, exécutions de masse.	L'effroyable violence et la désorganisation ont coexisté ; le régime a été renversé après moins de quatre ans.
RDA et Stasi (jusqu'en 1989)	Réseaux d'informateurs, dossiers, classifications, observation des opposants, rapports à la direction.	Malgré un appareil informationnel étendu, les mobilisations de 1989 ont contribué à la chute du régime.

Sources historiques : United States Holocaust Memorial Museum [D1–D3], Bundesarchiv / Stasi Records Archive [D4–D5], Encyclopedia of Ukraine sur le NKVD [D6]. Ces cas ne sont pas des prototypes univoques de la cybernétique : certains reposaient surtout sur la violence de masse, d'autres sur l'information administrative et les réseaux humains.

19 bis.2 bis — Ce qui manquait aux dictatures historiques : leviers, circulation et échelle mondiale

Les dictatures historiques ne manquaient ni de volonté de domination, ni de moyens de coercition, ni même de renseignements. Elles ont aussi créé ou exploité des crises : l'agression guerrière nazie, par exemple, constituait un levier délibéré de transformation violente des sociétés. Mais elles ne disposaient pas d'un **ensemble mondial unifié** reliant en permanence identification, production, finance, communications, déplacement et décisions administratives.

Leur souveraineté coercitive demeurait principalement **territoriale**, même si elles avaient des ambitions impériales, des empires, des alliés, des protectorats ou des réseaux internationaux. Le régime nazi occupa une grande partie de l'Europe, tandis que l'URSS exerça une influence au-delà de ses frontières : il serait donc historiquement inexact de les dire simplement « locales ». La différence envisagée est celle d'un contrôle **structurellement planétaire** et non seulement expansif ou international.

Les appareils policiers disposaient de rétroactions **humaines et administratives** : informateurs, dénonciations, rapports, propagande adaptée, essais de mesures répressives. La Gestapo dépendait fortement de dénonciations et n'avait pas les moyens d'une observation généralisée et permanente de toute la population [D1]. La Stasi accumulait une masse de dossiers, mais au prix d'un traitement humain et matériel considérable [D4]. Il ne faut donc pas dire que la rétroaction leur était entièrement inconnue : elle était **fragmentée, lente, coûteuse et limitée** par la circulation de l'information.

Dimension	Dictatures historiques	Dictature cybernétique terminale : hypothèse
Territoire	État, empire, bloc, occupation ; ambitions parfois mondiales.	Coordination effective des infrastructures à l'échelle de la planète.
Information	Dénonciateurs, fichiers papier, services spécialisés, communications discontinues.	Croisement automatisé et circulation quasi immédiate des données.
Crises	Guerres provoquées, crises instrumentalisées, lois d'exception.	Crises subies, exploitées ou provoquées alimentant un apprentissage institutionnel interconnecté.
Rétroaction	Réactions policières et politiques réelles, mais sectorisées.	Mesure, correction et réorganisation rapide de nombreux secteurs simultanément.
Contrôle matériel	Armée, police, travail, ravitaillement, frontières.	Articulation possible des accès au travail, aux paiements, aux déplacements, aux soins et aux réseaux.

Ce tableau compare des capacités, non des degrés absolus de cruauté. Une dictature pré-numérique pouvait commettre des crimes de masse sans information exhaustive. Inversement, une infrastructure mondiale numérique ne suffit pas à établir qu'un pouvoir central la contrôle. Les réseaux sont aussi susceptibles de fragmentation, de résistance, de sabotage et de conflits entre autorités.

Il faut aussi distinguer **rétroaction de transition** et **rétroaction après clôture** : durant la transition, les crises peuvent accélérer l'intégration de dimensions nouvelles à l'exploitation ; dans le mode clos, cette rétroaction historique d'extension serait épuisée, tandis que la rétroaction technique de surveillance et d'ajustement pourrait subsister.

19 bis.3 — Que changerait l'intégration par l'IA et les réseaux ?

La dictature terminale envisagée combinerait potentiellement, à l'échelle mondiale, des fonctions autrefois plus séparées : police, finance, administration, production, communications, logement, mobilité, santé, éducation et organisation du travail. Les décisions pourraient dépendre de données centralisées, de classements et de systèmes automatisés. Le pouvoir de contrôle ne serait plus réductible à la possession de richesses matérielles : il régirait les conditions d'accès aux ressources et aux activités.

Fonction de domination	Moyens historiques	Amplification cybernétique hypothétique
Identifier	Registres, indicateurs, informateurs	Croisement de bases, identifiants, biométrie et traces numériques
Prévenir / dissuader	Surveillance policière, censure	Alertes automatisées, analyse de réseaux, restrictions d'accès
Diriger la production	Ordres administratifs et hiérarchies	IA de gestion, robotique, supervision des flux économiques
Conditionner l'existence	Rationnement, permis, emploi contrôlé	Dépendance aux paiements, services et infrastructures interconnectés

Fonction de domination	Moyens historiques	Amplification cybernétique hypothétique
Gouverner les significations	Propagande, cultes d’État, athéisme officiel	Ciblage des récits, classement des expressions, filtrage de l’information

Les risques de surveillance biométrique, de suivi, de profilage et de prise de décision automatisée sont reconnus par les Nations unies ; Freedom House décrit également leur emploi croissant dans des contextes autoritaires [D7–D9]. Ces documents ne démontrent pas l’existence d’une dictature mondiale intégrée, ni l’inéluctabilité de sa formation.

19 bis.4 — Des crises de transition à la concentration des contrôles

Avant la maturité, les crises peuvent accélérer l’intégration : guerres, attentats, épidémies, catastrophes naturelles, crises financières ou conflits sociaux. Elles ne produisent pas automatiquement une domination nouvelle ; elles créent des besoins d’organisation auxquels les institutions répondent par des dispositifs qui peuvent ensuite perdurer, être reconvertis, ou être supprimés.

Crise subie, exploitée ou délibérément provoquée
Origine à démontrer cas par cas.

↓

Mesure des comportements et des vulnérabilités
Information sur les réponses sociales.

↓

Intervention et nouvelle coordination
Mesures de secours, réglementation ou coercition.

↓

Conservation / extension des dispositifs
Capacités administratives, techniques et institutionnelles.

↓

Maturation possible des structures intégrées
Accélération conditionnelle, jamais automatique.

Cette chaîne reprend le mécanisme analysé dans la section 11. Les règles sanitaires, les dispositifs antiterroristes et les programmes de suivi climatique diffèrent cependant par leurs objectifs, leurs bases juridiques et leurs effets : aucun ne prouve, en lui-même, qu’une crise a été créée pour augmenter le contrôle.

19 bis.5 — Pourquoi envisager un régime effroyable ?

Dans sa forme limite, la centralisation des moyens de subsistance et de décision pourrait transformer une exclusion politique en exclusion économique et sociale. La coercition physique pourrait se combiner à des restrictions d'accès aux services, à la circulation des informations, aux possibilités de travail et à l'organisation collective. La domination de la gestation, du corps, de l'intelligence et des passions atteindrait alors une intensité particulière.

L'expression **« grande dictature terminale »** désigne ici la réunion hypothétique de deux traits : une prétention à gouverner toutes les dimensions de l'existence et l'impossibilité, dans le modèle, de renouveler l'exploitation par une extension historique supplémentaire. Le caractère « effroyable » renvoie aux dommages humains extrêmes qu'un tel système pourrait infliger ; il ne constitue pas une prédiction quantitative.

Le précédent espagnol (1936–1939) garde une valeur centrale : les expériences d'autogestion représentaient une contestation de la séparation entre producteurs et détenteurs du pouvoir. La victoire franquiste illustre une stratégie d'écrasement, sans constituer un modèle exact des futurs conflits ni démontrer leur issue nécessaire.

19 bis.6 — « Inévitable » et « de courte durée » : deux hypothèses distinctes

La tendance à intégrer toujours davantage d'activités peut rendre la perspective d'un pouvoir hautement concentré **plausible**, mais ne rend pas sa réalisation inévitable. Des protections démocratiques, des résistances collectives, des conflits entre fractions dominantes et des usages coopératifs des techniques peuvent modifier la trajectoire.

De même, la clôture historique ne démontre pas logiquement une courte durée. Une dictature peut être technologiquement puissante et néanmoins fragile ; elle peut aussi durer, se réorganiser ou s'effondrer en produisant une catastrophe. La durée dépendrait notamment de son coût de fonctionnement, de sa légitimité, des conflits au sein des élites et de la capacité des populations à construire une autre organisation sociale.

Hypothèse	Raison dans le modèle	Limite ou contre-possibilité
Tendance à la dictature	La clôture élimine une voie de reconversion vers une exploitation plus englobante.	Réformes, pluralisme, rupture ou autres stratégies demeurent possibles.
Violence extrême	Le pouvoir pourrait associer exclusion matérielle et informationnelle à la coercition.	La technologie n'implique pas automatiquement la terreur ; les usages sont politiques.
Durée brève	La violence et la concentration peuvent approfondir les contradictions et les scissions.	Aucune loi ne garantit un effondrement rapide.
Renversement par les producteurs	Le pouvoir dépend des activités et compétences qu'il contrôle.	Solidarité et organisation ne garantissent pas une victoire.

19 bis.7 — Le prolétariat et l’hypothèse du dépassement

Le terme « prolétariat cybernétique » désigne, dans le modèle, celles et ceux dont les activités corporelles, intellectuelles, reproductives et collectives contribuent à faire fonctionner un système qu’ils ne gouvernent pas. Ce groupe serait composite : travailleurs industriels et de services, personnels de santé et du soin, producteurs de connaissances, personnes assurant la reproduction sociale, techniciens et utilisateurs des réseaux.

L’espérance historique formulée ici est que les producteurs puissent dépasser la séparation entre ceux qui construisent le monde et ceux qui s’en approprient le contrôle. Ce dépassement ne serait pas simplement la substitution d’une nouvelle élite ; il supposerait des institutions effectives de décision collective, d’autonomie, de protection des droits et de partage du pouvoir sur les infrastructures.

La destruction d’un régime ne garantit pas automatiquement cette émancipation. Les exemples russe et chinois rappellent qu’une révolution peut engendrer de nouveaux appareils séparés de décision. Le problème essentiel est donc la reproduction ou non de la relation dominante/dominé après une rupture.

> **Formulation de synthèse proposée.** La grande dictature terminale cybernétique serait la réponse extrême, mais non certaine, d’une classe dominante qui, ayant achevé l’intégration des dimensions humaines exploitables, ne pourrait plus reconvertir historiquement son pouvoir par une nouvelle extension. Contrairement aux dictatures historiques à assise territoriale, elle prétendrait réunir à l’échelle mondiale les leviers matériels, la circulation des informations et la coordination des contrôles. Durant la transition, les crises subies, exploitées ou provoquées auraient pu hâter cette maturation par rétroaction et accumulation institutionnelle. Cette dictature pourrait être effroyable ; son éventuelle brièveté et son dépassement par les producteurs constituent une espérance et des hypothèses politiques à vérifier, non des certitudes historiques.

19 bis.8 — Critères pour éprouver l’hypothèse

1. Mesurer si la surveillance, la finance, les infrastructures et l’organisation du travail deviennent effectivement interconnectées au-delà des secteurs isolés. **2.** Comparer les contrôles introduits avant et après chaque crise ; établir leur persistance, leur destination et leurs effets. **3.** Distinguer le pouvoir technique de surveillance de l’exercice réel du pouvoir politique. **4.** Étudier les fractures entre fractions dominantes et les possibilités de défection. **5.** Examiner si les formes d’organisation des producteurs leur confèrent un pouvoir réel de décision, plutôt qu’une simple substitution du personnel dirigeant.

Sources documentaires complémentaires

[D1] USHMM, « The Gestapo: Overview ». https://encyclopedia.ushmm.org/content/en/article/gestapo

[D2] USHMM, « SS Police State ». https://encyclopedia.ushmm.org/content/en/article/ss-police-state

[D3] USHMM, « Cambodia 1975–1979 ». https://www.ushmm.org/genocide-prevention/countries/cambodia/cambodia-1975

[D4] Bundesarchiv, Stasi Records Archive. https://www.bundesarchiv.de/en/stasi-records-archive/

[D5] Bundesarchiv, « Access to Secrecy ». https://www.bundesarchiv.de/assets/bundesarchiv/de/Publikationen/Katalog_DA_EiG_EN_barrierefrei_reduziert.pdf

[D6] Encyclopedia of Ukraine, NKVD. https://www.encyclopediaofukraine.com/pages/N/K/NKVD.htm

[D7] Freedom House, Freedom on the Net 2025. https://freedomhouse.org/report/freedom-net/2025/uncertain-future-global-internet

[D8] ONU, droit à la vie privée à l'ère numérique, A/HRC/RES/54/21. https://mandates.un.org/mandate/A/HRC/RES/54/21

[D9] Rapport spécial de l'ONU, IA et surveillance, décembre 2025. https://searchlibrary.ohchr.org/record/35212/files/un-sr-ct-ai-position-paper-dec-2025.pdf

19 bis.9 — Des oubliettes à la « prison fonctionnelle » : contrôler l’accès à la vie sociale

L’image des oubliettes met en évidence une transformation possible de la répression : autrefois, enfermer le corps dans un lieu déterminé ; dans une dictature cybernétique mondiale hypothétique, conserver un individu dans la société matérielle tout en lui retirant les moyens d’y agir.

L’analogie historique et ses limites

L’« oubliette » du château appartient en partie à l’imaginaire historique : des pièces présentées comme telles n’étaient pas toujours des cachots. Les prisons, la détention au secret, l’exil et les confiscations ont néanmoins servi à isoler des personnes. Les régimes anciens devaient mobiliser lieux, gardiens, frontières et agents, sans pouvoir supprimer toutes les possibilités d’évasion, de refuge ou de circulation des richesses.

Enfermement territorial	Neutralisation cybernétique hypothétique
Entraver physiquement la liberté de déplacement	Rendre inopérantes des autorisations de voyager et d’utiliser les transports
Confisquer ou garder les biens	Maintenir la propriété formelle, mais bloquer transactions et fonctions
Interdire ou contrôler des rencontres	Couper l’accès à des canaux essentiels de communication
Garder des frontières et des lieux de détention	Appliquer des restrictions à travers des infrastructures interconnectées

Assange : un refuge juridique sans possibilité de l’atteindre

Entre 2012 et 2019, Julian Assange a reçu l’asile de l’Équateur mais est resté dans l’ambassade équatorienne à Londres : sortir l’exposait à une arrestation. Cet épisode montre que la reconnaissance juridique d’un refuge ne garantit pas la possibilité matérielle de s’y rendre. Son retour en Australie en juin 2024 rappelle toutefois que cette situation n’était ni mondiale, ni irréversible.

L’hypothèse d’un monde clos

> « L’oubliette ancienne enfermait l’être humain dans un lieu. L’oubliette cybernétique mondiale pourrait faire de la société entière une prison fonctionnelle : la personne demeure physiquement présente, mais ne peut plus se loger, payer, circuler, travailler ou communiquer hors d’autorisations révocables. »

Le trait décisif serait l’absence d’extérieur géographique ou institutionnel. Mais la mondialité d’une restriction ne garantit ni son efficacité totale ni la disparition des solidarités, des moyens autonomes et des résistances humaines. La thèse décrit un risque structurel, non une situation mondiale déjà réalisée.

Critère de vérification

Mesurer les capacités essentielles — logement, nourriture, communications, déplacements — qui restent utilisables après une restriction ciblée. Distinguer l’existence du bien, son usage juridique, son fonctionnement technique et les alternatives autonomes. Évaluer la portée territoriale et la durée des restrictions.

20. État des hypothèses : faits, indices et propositions

Proposition	Évaluation à ce stade
Les producteurs et la reproduction sociale sont indispensables à tous les ordres sociaux.	Fondement historique large ; formulations propres aux sociétés.
Le pillage et la capture peuvent conduire au contrôle de la gestation.	Documenté dans certains contextes ; non universel.
Rome : gestation, nourrices et formation d’enfants esclaves dans des structures distinctes.	Columelle, vernae, nutrices, paedagogia attestés [S13]–[S17] ; pas de dispositif uniforme.
Les harems dynastiques articulent reproduction et gouvernement.	Solide pour le cas ottoman étudié [S2].
Des élites se reconvertissent ou sont substituées après des crises.	Documenté historiquement ; mécanismes à préciser cas par cas.
Des fractions dominantes peuvent s’allier contre une révolution.	Documenté, notamment pacte Ebert–Groener [S4].
La finance moderne fonctionne largement par écritures informationnelles.	Fait établi [S5].
La Chine constitue un foyer majeur de robotisation industrielle.	Fait établi [S6].
La Chine préfigure la classe cybernétique à maturité.	Hypothèse interprétative plausible, non démontrée.
L’ensemble des capacités humaines sera totalement cybernétisé.	Projection théorique, non fait établi.
La maturité cybernétique est « close » : aucune nouvelle capacité humaine ne reste à exploiter.	Thèse structurante du modèle ; clôture postulée, non démontrée.
À maturité, la rétroaction historique de reconversion n’est plus possible ; la régulation technique persiste.	Distinction conceptuelle constitutive de la thèse ; aucune prédiction automatique sur le résultat des révoltes.
Les dominants d’un système mûr n’ont plus que l’écrasement face aux révoltes décisives.	Hypothèse de stratégie défensive dominante ; issue historique non nécessaire.
Les crises accélèrent par rétroaction la maturation cybernétique.	Mécanisme possible à tester : origine, usage, pérennité et intégration des dispositifs.
Les grands rentiers deviendront historiquement inutiles.	Hypothèse à définir par fonctions productives réelles.
La dégénérescence de certains privilégiés peut être une trace de leur perte de pouvoir réel.	Hypothèse centrale renforcée en 18–19 ; relation causale non démontrée.
Sade décrit littérairement sa classe ; Epstein révèle des abus réels de son milieu.	Comparaison interprétative, avec sources de nature différente.

21. Programme de vérification et prédictions falsifiables

21.1. Transition de propriété vers contrôle

Comparer, dans les entreprises, les dirigeants disposant de patrimoine et ceux disposant d'une autorité organisationnelle sans propriété préalable. Mesurer les revenus de fonction, l'accès au crédit, les décisions prises contre les propriétaires et la possibilité de transmettre les positions de contrôle. Une forte persistance du commandement patrimonial sans dépendance aux réseaux infirmerait la thèse de bascule majeure.

21.2. Chine / États-Unis

Comparer robotisation par travailleur manufacturier et par branche, diffusion réelle de l'IA dans la production, rôle du financement, marchés de capitaux, entreprises d'État, nominations et autonomie des acteurs privés. Ne pas utiliser un seul indicateur brut de robots ou d'investissement pour conclure. Tester la causalité du « frein financier » en contrôlant la structure sectorielle.

21.3. Crises, surveillance et révoltes

Pour chaque crise : identifier origine, bénéficiaires, personnes lésées, capacités institutionnelles créées, usage réel des données, efficacité, légitimité et durée. Distinguer les mesures de secours des dispositifs répressifs. Mesurer séparément la destruction des oppositions et l'apprentissage par rétroaction.

21.4. Femmes, reproduction et institutions

Étudier à travers les périodes les droits matrimoniaux, les politiques de filiation, les captures, les contrôles de maternité, les transmissions patrimoniales et les résistances féminines. Pour Rome, comparer systématiquement domaines agricoles, grandes maisons privées et familia impériale : maternité, nourrices, éducateurs et affectation professionnelle ne sont pas nécessairement réunis dans une même installation. Le test du déclassement guerrier exige des variations temporelles et des comparaisons entre sociétés, non des anecdotes sur quelques harems.

21.5. Décadence et impunité

Évaluer la proportion de violences et d'abus documentés dans des élites ascendantes et déclinantes, sans extrapoler les cas de Sade ou d'Epstein à une classe entière. Les archives judiciaires, la position des victimes, l'indépendance institutionnelle et les possibilités de plainte sont essentielles.

22. Conclusion : la contradiction de la maturité

L'ensemble de la discussion conduit à une architecture explicative cohérente. Les anciennes formes d'exploitation ne s'effacent pas lorsqu'un nouveau mode émerge : elles se combinent, se subordonnent et se transforment. Les fractions dominantes héritées peuvent conserver leurs privilèges, se reconvertir, être remplacées ou soutenir la répression. Les dominés, par leurs activités et leurs révoltes, contribuent aux transformations historiques.

Le mode cybernétique demeure, à la date de cette étude, en développement. Il pourrait atteindre sa maturité si le contrôle informationnel devient organisateur de la gestation, du corps, des habiletés, de l'intelligence et des passions. La Chine est un terrain pertinent pour étudier cette possibilité, sans que la maturité soit démontrée ; les États-Unis illustrent la puissance simultanée des marchés

financiers et des technologies de l’information.

La thèse de clôture du mode cybernétique à maturité signifie, dans ce modèle, qu’aucune nouvelle capacité humaine ne resterait à annexer pour construire une forme majeure d’exploitation plus englobante. La rétroaction historique d’expansion serait alors impossible, même si la régulation technique interne resterait active. Les crises de la transition — subies, exploitées ou parfois créées — pourraient accélérer cette maturité si les structures issues de leurs rétroactions perdurent. À maturité, les dominants n’auraient plus de voie de reconversion vers un degré supérieur d’exploitation et pourraient répondre par une tendance accrue à l’écrasement des révoltes visant leur pouvoir. Cette cohérence interne ne prouve ni une clôture historique réelle ni le succès inévitable de la répression : une rupture émancipatrice reste logiquement distincte d’un nouveau mode d’exploitation.

Question centrale finale : ceux qui construisent et reproduisent le monde pourront-ils maîtriser collectivement les structures qui organisent leurs activités, ou la richesse du contrôle deviendra-t-elle le fondement d’une domination plus étendue encore ?

A. Bibliographie commentée et sources contrôlées

Les liens suivants permettent de vérifier les faits centraux et de poursuivre l’étude. Les références académiques constituent un point de départ ; l’ensemble des propositions de ce document n’est pas présenté comme la conclusion consensuelle de ces ouvrages.

[S1] Ira Spar, « The Origins of Writing », Metropolitan Museum of Art (2004).

https://www.metmuseum.org/de/essays/the-origins-of-writing

[S2] Leslie P. Peirce, The Imperial Harem: Women and Sovereignty in the Ottoman Empire, Oxford University Press (1993).

https://academic.oup.com/book/47982

[S3] National Archives (États-Unis), « Black Soldiers in the U.S. Military During the Civil War ».

https://www.archives.gov/education/lessons/blacks-civil-war

[S4] Deutschlandmuseum, « The Ebert-Groener Pact », novembre 1918.

https://www.deutschlandmuseum.de/en/history/calendar/1918-11-10-comrades-and-generals-unite-the-ebert-groener-pact/

[S5] Bank of England, « Money creation in the modern economy » (2014).

https://www.bankofengland.co.uk/quarterly-bulletin/2014/q1/money-creation-in-the-modern-economy

[S6] International Federation of Robotics, World Robotics 2026, communiqué du 24 septembre 2026.

https://ifr.org/ifr-press-releases/news/five-million-robots-now-operate-in-factories-globally

[S7] Bibliothèque nationale de France, « Le Marquis de Sade : de l’œuvre cachée à l’écrivain surexposé ».

https://www.bnf.fr/fr/le-marquis-de-sade-de-loeuvre-cachee-lecrivain-surexpose

[S8] United States Court of Appeals for the Second Circuit, United States v. Maxwell, décision de 2024.

https://www.govinfo.gov/content/pkg/USCOURTS-ca2-22-01426/pdf/USCOURTS-ca2-22-01426-0.pdf

[S9] Stephen Collier et Andrew Lakoff, The Government of Emergency: Vital Systems, Expertise, and the Politics of Security (2021).

https://press.princeton.edu/books/hardcover/9780691199283/the-government-of-emergency

[S10] W. E. B. Du Bois, Black Reconstruction in America (1935), rôle des travailleurs noirs dans l’émancipation.

https://archive.org/details/blackreconstruct00dubo

[S11] Paul Preston, The Spanish Holocaust (2012), répression pendant et après la guerre d’Espagne.

https://wwnorton.com/books/The-Spanish-Holocaust/

[S12] Orlando Figes, Peasant Russia, Civil War: The Volga Countryside in Revolution (1989).

https://global.oup.com/academic/product/peasant-russia-civil-war-9780198221692

[S13] Columelle, De re rustica, I, 8, 19 : récompenses accordées selon les naissances et le nombre d’enfants élevés.

https://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/Columella/de_Re_Rustica/1%2A.html

[S14] Beryl Rawson, « Vernae and Junian Latins in the Roman familia », in Children, Memory, and Family Identity in Roman Culture (2010).

https://academic.oup.com/book/3095/chapter-abstract/143908118

[S15] « Educators in the Late Ancient City of Rome (300–700 CE) », Revue belge de philologie et d’histoire (2016).

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2016_num_94_1_8879

[S16] « Searching for Slave Teachers in Late Antiquity », données sur les paedagogia impériaux et les enseignants esclaves.

https://www.revue-etudes-tardo-antiques.fr/wp-content/uploads/2019/12/Supplement-7.pdf

[S17] Orthographic Traditions and the Sub-elite in the Roman Empire, introduction : formation possible dans les maisons privées et sur le Palatin.

https://www.cambridge.org/core/books/orthographic-traditions-and-the-subelite-in-the-roman-empire/introduction/AA724B0E4F2ED33ADD5671D99B9A85D1

Complément bibliographique

Bentham, le Panoptique et le contrôle cybernétique

Références fondamentales

BENTHAM, Jeremy, Panopticon; or, The Inspection-House, lettres rédigées en 1787, édition imprimée à Dublin chez Thomas Byrne en 1791. Projet d'inspection dans les prisons, ateliers, écoles, hôpitaux et autres établissements.

BENTHAM, Jeremy, Panopticon: Postscript, Parts I and II, Londres, 1791. Compléments exposant le dispositif architectural et ses modalités de fonctionnement.

FOUCAULT, Michel, Surveiller et punir. Naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975, troisième partie, chapitre « Le panoptisme ». Analyse du passage de la surveillance architecturale aux mécanismes disciplinaires diffus.

Articulation théorique avec le présent ouvrage

Le Panoptique de Bentham repose sur une asymétrie de visibilité : des personnes peuvent être observées sans savoir à quel moment elles le sont. L'incertitude contribue à la discipline, même lorsque l'observation n'est pas permanente.

Le contrôle cybernétique envisage une autre architecture : observation distribuée, collecte de données, traitement automatisé, rétroaction et contrôle des autorisations. Il peut conditionner l'usage des objets, des ressources ou des déplacements, et ne se limite plus à l'inspection visuelle.

Continuité : rendre la conduite observable et gouvernable. Différence : la possibilité de lier information, décision et restriction effective des fonctions matérielles. Cette comparaison est analytique ; elle ne démontre pas l'existence d'une dictature cybernétique mondiale.

Notices et catalogues consultables

Wellcome Collection — exemplaire de 1791

https://wellcomecollection.org/works/gcef6eap

UCL — Transcribe Bentham, manuscrits et imprimés

https://transcribe-bentham.ucl.ac.uk/td/JB/115/154/001

Bibliothèque nationale de France — Foucault (1975)

https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb345652494

BIBLIOGRAPHIE SUPPLÉMENTAIRE

Charles Fourier : les passions et leur organisation collective

Les travaux de Charles Fourier (1772-1837) permettent d'introduire une distinction majeure : la passion peut constituer une force de coopération libre et d'organisation du travail, et non uniquement une énergie captée ou contrôlée par des institutions.

Œuvres principales de Fourier

FOURIER, Charles — Théorie des quatre mouvements et des destinées générales (1808).

Fondement de la notion d'attraction passionnée et critique de la « civilisation ».

https://classiques.uqam.ca/classiques/fourier_charles/theorie_quatre_mouvements/theorie_4_mouvements.html

FOURIER, Charles — Traité de l'association domestique-agricole (1822).

Organisation de l'association et articulation entre activités collectives, besoins et passions.

https://premierssocialismes.edel.univ-poitiers.fr/collection/charlesfourier

FOURIER, Charles — Le Nouveau Monde industriel et sociétaire (1829).

Texte central sur le travail attrayant et les séries passionnées : l'activité productive organisée par les affinités et la diversité des inclinations.

https://fr.wikisource.org/wiki/Auteur:Charles_Fourier

FOURIER, Charles — Le Nouveau Monde amoureux (manuscrit du XIXe siècle ; première publication intégrale en 1967).

Édition établie, annotée et présentée par Simone Debout-Oleszkiewicz, Paris, Anthropos, 1967. Étude des passions affectives et amoureuses.

https://classiques.uqam.ca/classiques/fourier_charles/nouveau_monde_amoureux/nouveau_monde_amoureux_tdm.html

LECTURE ET PROLONGEMENTS

Des séries passionnées au travail des passions

Une autre conception de la production

Chez Fourier, l'attraction passionnée invite à concevoir l'association comme une organisation des activités humaines qui respecte leur diversité. Les « séries passionnées » combinent intérêts, goûts et affinités : le travail doit devenir attrayant, plutôt que reposer uniquement sur la contrainte et la nécessité.

Le phalanstère représente une forme projetée de vie et de production collectives, dans laquelle les passions peuvent contribuer à la coopération. Ce projet ne doit pas être confondu avec les plateformes numériques actuelles, ni présenté comme une anticipation technologique de l'intelligence artificielle.

Une opposition fondamentale pour notre étude

Organisation par les passions (Fourier)	Appropriation des passions (hypothèse cybernétique)
Affinités et coopération choisie	Engagement et comportements rendus mesurables
Diversité des inclinations et activités	Orientation par classements, incitations et restrictions
Production collective à visée émancipatrice	Captation possible de valeur et des capacités d'action

La question décisive n'est donc pas seulement : « Qui observe les passions ? » mais : « Qui détermine les conditions de leur expression, de leur association et de leur appropriation ? » Une infrastructure commune peut servir la coopération autonome ou la subordination, selon le pouvoir de décision et les droits effectivement reconnus aux participants.

Références critiques et historiques

DEBOUT, Simone — « Sur un manuscrit inédit de Charles Fourier : Le nouveau monde amoureux » (1967).

L'Homme et la société, n° 4, p. 233-240. Analyse de la réception et du sens du manuscrit.

https://doi.org/10.3406/homso.1967.1041

UNIVERSITÉ DE POITIERS — « Charles Fourier (1772-1837) », collection Les premiers socialismes.

Notice historique présentant les principaux ouvrages, l'attraction passionnée et le phalanstère.

https://premierssocialismes.edel.univ-poitiers.fr/collection/charlesfourier

Lectures et vérifications à poursuivre

Pour l’analyse des guerres civiles : James M. McPherson, Battle Cry of Freedom ; Diana Lary, China’s Civil War ; les travaux sur les collectivisations espagnoles et la répression franquiste. Pour l’organisation numérique du travail : rapports de l’Organisation internationale du travail et travaux sur le management algorithmique. Pour l’étude des élites : recherches sur la circulation entre entreprises d’État chinoises, administrations et direction politique ; recherches sur la rémunération en actions des dirigeants occidentaux.

L’étude privilégie des schémas originaux plutôt que des photographies historiques non contextualisées. Une édition ultérieure pourrait intégrer un cahier iconographique d’archives datées, avec lieu, provenance, droits de reproduction et légendes critiques.